

GREICHE & SCAFF
OPTOMÉTRISTES
336-4444

ACHETEZ MAINTENANT
ET PAYEZ SUR
1 AN
SANS INTÉRÊT*
* Sur approbation de crédit
Détails en magasin.

Politique
Chrétien dévoilera son nouveau cabinet mercredi
page B1

Cyberpresse

Pour rester serein pendant que les enfants surfent
page E10



Sortir
Flamme folklorique
page D1

Baseball

Braves 6



3

page S3

Vague d'immigrants algériens au Québec

FRANÇOIS BERGER

Au moment où ils sont appelés aux urnes dans un climat de guerre civile, un grand nombre d'Algériens cherchent à émigrer en masse vers le Québec, devenu leur principale destination après la fermeture des frontières françaises.

Les demandes d'immigration présentées au gouvernement du Québec par des ressortissants d'Algérie ont littéralement explosé depuis le début de 1997. Près de 9 000 ont

été reçues par les autorités québécoises, de janvier à avril, plus que pendant toute l'année dernière. Étant donné que chaque demande vaut en général pour deux personnes, ce sont donc 18 000 Algériens qui ont indiqué leur intention de venir s'établir au Québec depuis le début de l'année.

« On n'a jamais vu ça auparavant », a commenté hier Mme Suzanne Éthier, responsable des opérations à l'étranger au ministère québécois de l'Immigration. Il faut remonter

à la guerre civile libanaise de la fin des années 70 et du début des années 80 pour retrouver un flux migratoire d'une ampleur similaire.

Sur une base annuelle, ce sont plus de 50 000 Algériens qui désireraient immigrer au Québec en 1997. Le Québec n'a reçu l'an dernier que 28 400 immigrants au total (dont 1 700 Algériens)! Il y avait eu une vague importante en 1995 (22 200 demandes), mais l'afflux actuel est sans précédent.

Le ministère québécois de l'Immigration n'accepte toutefois qu'une candidature sur dix.

Les autorités françaises, qui ont pratiquement fermé leurs frontières aux immigrants algériens depuis 1992, ont d'ailleurs « invité le Québec à les accepter », a confié Mme Éthier. La France abrite déjà trois millions de ressortissants algériens, tandis que le Canada

Voir **VAGUE** en A2

Le laxisme coûte 34 millions de trop à l'aide juridique

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Il y a du laxisme dans la façon de déterminer l'admissibilité des gens qui ont recours à l'aide juridique, de sorte que la facture globale des coûts juridiques a vraisemblablement compté, en 1995-1996, une somme de 34 millions qui n'aurait pas dû être payée.

C'est ce que mentionne le vérificateur général du Québec, Guy Breton, dans le tome 1 de son rapport annuel remis hier à l'Assemblée nationale.

Le fameux plan Paillé (programme d'investissement en démarrage d'entreprises) est aussi passé à la loupe. On en attendait la création de 54 000 emplois alors qu'il en aura plutôt créé 19 000 selon le vérificateur, pour lesquels la Société de développement industriel (SDI) a accordé 10 500 garanties



Guy Breton

de prêt pour une valeur de 387 millions. Le tiers du budget total du programme couvrirait des secteurs d'activité plutôt fragiles, comme le commerce de détail, la restauration et les services.

En ce qui a trait à l'aide juridique, M. Breton souligne que la portion du document permettant de juger si une personne qui en fait la demande a des revenus ou des biens « est incomplète dans un

Voir **LE LAXISME** en A2

■ Autres textes en page B5

Duceppe nomme Gauthier leader parlementaire

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le chef du Bloc Gilles Duceppe a mis autant d'empressement à nommer son prédécesseur au poste de leader parlementaire qu'il en avait mis en mars à l'évincer de son entourage. Deux jours après le scrutin, Michel Gau-

thier rentre par la grande porte au moment même où il dit publiquement que le Bloc et son chef doivent se regarder dans le miroir.

Rétrogradée de leader à leader adjointe, la députée de Rimouski-Mitis, Suzanne Trem-

Voir **DUCEPPE** en A2

Les Algériens votent



PHOTO AFP

Près de 17 millions d'électeurs algériens sont appelés aujourd'hui à désigner leur nouvelle Assemblée, après l'interruption du processus électoral en 1992 face à un raz-de-marée prévisible des islamistes et le début des violences à grande échelle. Des policiers et des militaires sont présents depuis mardi dans les écoles transformées en bureaux de vote pour assurer la sécurité d'un scrutin de nouveau menacé par les groupes armés islamistes. Voir nos informations en page C1

France: Jospin forme un cabinet rose-rouge-vert



PHOTO AFP

Martine Aubry

d'après AFP
PARIS

Le premier ministre Lionel Jospin a formé hier un gouvernement très resserré de 26 membres dont 14 ministres à plein titre, fortement féminisé et représentant les principales tendances de la gauche victorieuse aux élections législatives anticipées de dimanche.

La composition de ce gouvernement rose-rouge-vert, qui comprend trois personnalités communistes, et un tiers de femmes dont deux occupent les postes de numéro deux et trois du cabinet, a été approuvée par le président Jacques Chirac.

Les postes clés ont été attribués

à des socialistes. Hubert Védrine, 49 ans, le « diplomate de l'ombre » de l'ancien président François Mitterrand, dirigera les Affaires étrangères. La nomination de ce fin et taciturne négociateur devrait rassurer les partenaires européens de la France. Mais il sera assisté pour les Affaires européennes par Pierre Moscovici, 39 ans, qui durant la campagne électorale s'était déclaré prêt à une épreuve de force sur les critères de Maastricht.

Deux femmes reçoivent aussi des places d'honneur au cabinet. Martine Aubry, fille de l'ancien président de la commission européenne Jacques Delors est numéro deux, chargée de l'emploi et de la solidarité. Le poste ultra-sensible de la

Justice — étant donné notamment le nombre d'affaires politico-judiciaires touchant des personnalités politiques entre autres de la droite battue — a été confié à Elisabeth Guigou, elle aussi ancienne collaboratrice de François Mitterrand.

Autre innovation: Catherine Traumann, le député maire de Strasbourg, est en charge de la Culture et de la Communication et assurera en même temps les fonctions, délicates en période de cohabitation, de porte-parole du gouvernement.

En confiant à Dominique Strauss-Kahn un grand ministère

Voir **FRANCE** en A2



PHOTO AFP

Elisabeth Guigou

940

JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- Index B9
- Immobilier B9, C2, C3
- Marchandises C4
- Emplois C4, C5
- Automobile C5 à C7

- affaires E2
Arts et spectacles D7 à D13, D16
- horaire spectacles D8
- horaire télévision D10
- télévision D10

Bandes dessinées C2
Bridge C3
Décès D15
Économie E1 à E9
Éditorial B2
Êtes-vous observateur B9

Feuilleton C6
Foglia Pierre A5
Horoscope C5
Le monde C1, C8
Loteries A2, A9
Mots croisés C4, S10

Mot mystère C6
Opinions B3
Politique B1, B4 à B6
Tabloid Sports
- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

La politique du bar ouvert
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO

Ciel variable
Max. 24, min. 11
Cahier Sports, page 16



6 21924 98765 1

Les SCP numériques de CanteL^{MD} AT&T^{MC}

LA NOUVELLE FAÇON DE PARLER AFFAIRES

FAITES LE 1 800 IMAGINE



Regis CanteL Inc. AT&T Corp. Utilisé sous licence

Suite de la une

Vague d'immigrants algériens au Québec

VAGUE / Suite de la page A1

en compte environ 17 000, incluant les enfants nés ici d'immigrants et réfugiés.

Le Québec est devenu la principale destination des Algériens, qui y sont attirés par la langue française (le quart des 28 millions d'Algériens parlent français). Le « mythe américain » joue également un rôle. Les États-Unis sont d'ailleurs une autre destination préférée. L'Espagne, l'Italie et l'Allemagne en attirent aussi un certain nombre.

Pour la première fois, l'Algérie s'est classée l'an dernier parmi les principaux pays d'origine des immigrants qui s'établissent au Québec (au deuxième rang, après la France).

La nouvelle vague d'immigrants algériens est attribuée aux sanglants attentats perpétrés dans ce pays d'Afrique du Nord au cours des derniers mois. En sept ans, un demi-million de personnes ont fui l'Algérie, qui vote aujourd'hui pour élire une première assemblée législative depuis l'annulation des élections de 1992, quand le Front islamique du salut (FIS) a été interdit par les autorités.

« Les résultats de ces élections ne vont pas ralentir l'émigration », a commenté hier Morteda Zabouri, politologue et économiste algérien accepté comme réfugié politique au Canada il y a trois ans.

La communauté algérienne du Québec, concentrée à Montréal, devrait continuer

d'augmenter rapidement, selon lui. Déjà, cette communauté a doublé ses effectifs depuis cinq ans.

Selon le ministère de l'Immigration, les demandes en provenance d'Algérie représentent depuis janvier dernier la moitié de toutes les demandes d'immigration présentées aux délégations du Québec à l'étranger. Il s'agissait du quart des demandes l'an dernier. Les fonctionnaires québécois traitent ces requêtes depuis Paris et se rendent régulièrement à Tunis, dans le pays voisin de l'Algérie, pour y mener des entrevues avec les candidats retenus.

Tandis que le Québec retient seulement une candidature algérienne sur dix, le taux d'acceptation est plutôt d'une sur quatre

dans l'ensemble des demandes d'immigration (une sur deux pour les candidats d'Europe de l'Est). Ce faible taux d'acceptation est attribuable au manque de formation et au manque d'expérience de travail des Algériens, selon le ministère de l'Immigration.

Les ressortissants algériens ont beaucoup plus de chances d'être admis au Québec et au Canada s'ils y arrivent sans invitation, à titre de revendicateurs du statut de réfugié. Ils sont reconnus comme réfugiés trois fois sur quatre, et Ottawa a décidé de surseoir au renvoi des autres. Il y a actuellement au pays 700 revendicateurs algériens en attente d'être entendus, et une cinquantaine de nouveaux arrivent chaque mois.

Le laxisme coûte 34 millions de trop à l'aide juridique

LE LAXISME / Suite de la page A1

très grand nombre de dossiers ». Le rapport souligne qu'un bon nombre de personnes ayant des revenus personnels supérieurs à la limite fixée, allant même jusqu'à 50 000 \$ par année, ont obtenu de services du système de l'aide juridique.

Le vérificateur ne peut se montrer plus précis puisqu'il n'a pas eu accès à tous les dossiers, les avocats s'y opposant sous prétexte de préserver le secret professionnel. Ce

à quoi le vérificateur, qui aura là une autre bataille à mener, rétorque qu'il prête pourtant le même serment que ces juristes.

M. Breton, à titre d'exemple, relate qu'en 1994-1995, certaines personnes se sont fausement déclarées bénéficiaires de l'aide sociale ou en voie de le devenir, afin d'obtenir des services juridiques gratuits. Il évalue à 13 millions ces coûts qui n'auraient pas dû être autorisés.

La Commission des services juridiques exploite 11 centres communautaires juridiques et 140 bureaux. En 1995-1996, son budget

s'élevait à 120,5 millions, dont 34 millions sont versés aux 400 avocats salariés qu'elle emploie. Les horaires payés aux avocats du secteur privé se sont élevés à 40 millions. Durant cette période, les centres ont reçu 331 000 demandes parmi lesquelles un peu plus de 302 000 ont été acceptées.

Le vérificateur soulève qu'une même personne a introduit 232 demandes, ce qui lui paraît abusif. Il souligne toutefois que chaque chef d'accusation commande une demande et qu'il y a autant de demandes d'aide qu'il y a de lieux où les infractions auraient été commises. Un examen plus dé-

taillé révèle que 108 000 requérants ont bénéficié de l'aide juridique de deux à six fois au cours des années 1995-1996, et que 5 800 autres y ont eu recours de 7 à 59 fois. Près de 35 000 bénéficiaires ont été admis dans plus de deux bureaux d'aide juridique et certains ont effectué des demandes dans cinq à sept bureaux en moins de deux ans.

Le vérificateur soulève également des doutes sur l'administration des peines de prison, accusant le ministère de la Sécurité publique de ne pas respecter intégralement les peines prévues en raison du nombre de places limitées dans les établissements de détention.

Duceppe nomme Gauthier leader parlementaire

DUCEPPE / Suite de la page A1

blay, a publié un communiqué dans lequel elle dit céder sa place pour « être partie prenante d'un traité de paix ».

Connue pour sa fougue autant que pour ses déclarations impétives, Mme Tremblay a contribué à sa manière aux nombreux ennuis éprouvés par le Bloc durant la campagne. Elle a mis son chef dans l'embarras en déclarant que le prénom du chef conservateur n'est pas Jean, mais John, comme en fait foi son baptistaire.

Jean Charest a fait ses choux gras des pro-

pos de Mme Tremblay alors que M. Duceppe essayait, une fois de plus, de se sortir du pétrin.

Michel Gauthier, quant à lui, n'a jamais caché sa déception d'être mis de côté par Gilles Duceppe au lendemain de son élection à la tête du Bloc, en mars. Après avoir remplacé Lucien Bouchard quelques mois à la direction du Bloc, M. Gauthier a dû abandonner son poste dans une période de grande tension.

Il était naturel, à ses yeux, que Gilles Duceppe, lui-même leader avant de devenir chef, lui passe le relais. M. Duceppe en a décidé autrement, préférant confier ce poste clef

à Suzanne Tremblay. Le geste a laissé de profondes cicatrices au sein du Bloc.

Frustré de se retrouver sur le carreau après s'être retiré de la direction « pour le bien du parti », Michel Gauthier n'avait visiblement pas le goût de se mettre à l'ouvrage en vue des élections générales. De plus, ses militants du très souverainiste comté de Roberval ont eux aussi perçu la décision de M. Duceppe comme un affront.

Michel Gauthier l'a lui-même admis, pendant la campagne, lors d'une visite de son chef à Jonquière au début de la troisième semaine de campagne. « On a été tous pas mal démobilisés à ce moment-là, ça nous a pris

15 jours pour nous remobiliser », a-t-il raconté.

Mardi, à peine 24 heures après le vote, Michel Gauthier a affirmé que le Bloc « en a mangé toute une », contredisant ainsi Gilles Duceppe, qui estime pour sa part que son parti s'est bien tiré d'affaire.

« Lui aussi, comme tout le monde, doit se regarder dans le miroir », a affirmé M. Gauthier.

Yves Duhaime, candidat malheureux à la course au leadership et adversaire de Jean Chrétien dans Saint-Maurice, a fait écho à Michel Gauthier en rappelant la « campagne atroce » du Bloc qui s'est traduite par la perte de dix comtés.

France: Jospin forme un cabinet rose-rouge-vert

FRANCE / Suite de la page A1

de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Lionel Jospin réalise le rêve qu'avait caressé la seule femme premier ministre, Édith Cresson, de créer un MITI à la française.

Une écologiste, leader du mouvement Vert, la jurassienne Dominique Voynet, s'est vu confier l'Aménagement du territoire et l'Environnement.

Le ministère de la Défense, qui traditionnellement occupait dans la hiérarchie gouvernementale le troisième rang, arrive en septième position. Il est confié au sénateur socialiste Alain Richard. Jean Pierre Chevènement, un ex-socialiste anti-Maastricht qui a fondé son propre mouvement à la gauche du PS dirigera l'autre grand ministère sensible : l'Intérieur.

Les radicaux socialistes sont au nombre de

trois : un ministre, Émile Zuccarelli, et deux secrétaires d'État : Bernard Kouchner à la Santé et Jacques Dondoux au Commerce extérieur.

Enfin les communistes redeviennent pour la troisième fois de l'histoire de l'après-guerre un parti de gouvernement, avec deux ministères (Jean-Claude Gayssot à l'Équipement et aux Transports, Marie-George Buffet à la Jeunesse et aux Sports) et un secrétariat

d'État (Michelle Demessine au Tourisme). M. Gayssot sera notamment en charge d'un dossier crucial, celui du transporteur aérien national Air France, que le gouvernement Juppé avait engagé sur la voie de la privatisation alors que la dérégulation complète du ciel européen doit survenir au 1er janvier 1998.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



00234

Code du jour
23-4

Jeudi, 5 juin 1997

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 2-2-5

à quatre chiffres : 3-9-7-2

6/49: 1-2-16-19-20-38 Compl.34

avec extra: 700455

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les

donneurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonnette, 2991 rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;

■ à Montréal-Nord : organisée par le Club Richelieu « La Bourgade », en collaboration avec les pompiers de Montréal-Nord, les policiers du district 45 et la Légion canadienne #125. Aréna Henri-Bourassa, 12000 boul. Rolland, de 10 h à 20 h 30. Objectif : 375 donneurs ;

■ à Laval : Club optimiste de Saint-Vincent-de-Paul, Bourassa Pontiac Buick Ltée, 1601 boul. Saint-Martin Est, de 13 h 30 à 20 h. Objectif : 125 donneurs ;

■ à Pierrefonds : parrainée par le Club optimiste des Sources, avec la collaboration des pompiers de Pierrefonds. Caserne des pompiers, 13795 boul. Pierrefonds, de 14 h à 20 h 30. Objectif : 375 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le « toit » des Laurentides

■ Ça faisait longtemps que les randonneurs en rêvaient. Voilà, c'est fait ! Depuis quelques jours, un sentier mène au sommet du pic Johanssen (935 m), le « toit » des Laurentides. Après l'ouverture du sentier du Centenaire (8 km), en 1995, le toit donne aux adeptes de longue randonnée une raison de plus de penser aux Laurentides. En on parle, demain, dans le Week-end sportif du cahier Sports.

QUESTION DU JOUR

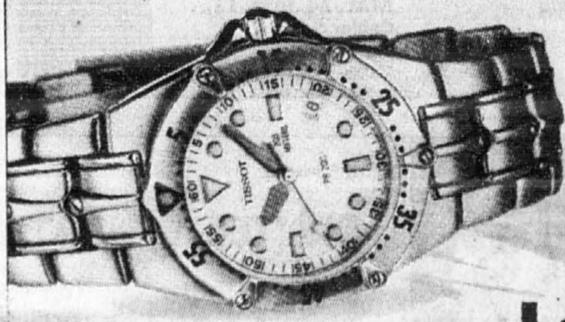
La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Croyez-vous, comme le dit le premier ministre Lucien Bouchard, que vous venez de voter à vos dernières élections fédérales ?

Selon vous, Jean Charest est-il le grand gagnant des élections de lundi ?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui : 47 %
Non : 53 %



PR 200 Aquatic

TISSOT
Swiss 1853

BIJOUX ECLORE

825 St-Laurent ouest, Longueuil, (514) 676-7462

le rêve accessible

**Le mot du jour
opportunité**

■ Il est incontestable que l'emploi de ce mot au sens d'occasion vient de l'anglais. Mais son usage est si répandu dans l'ensemble de la francophonie

qu'il paraît désormais inutile de s'y opposer. Les personnes que cette origine anglaise gêne peuvent, bien sûr, continuer à employer occasion.

— Lara Fabian a profité de l'occasion pour remercier ses musiciens.

Paul Roux

**L'EXPRESS
DU MATIN**



Pompiers à l'île-des-Soeurs

■ Les 14 000 résidents de l'île-des-Soeurs auront leur propre poste de pompiers dès l'automne prochain. Les travaux ont commencé hier. Construit au coût de 577 000 \$, le nouveau poste occupera un terrain situé sur le boulevard René-Lévesque, entre le concessionnaire automobile Gravel et le pont Champlain. Le Service de la prévention des incendies de Verdun fournira quatre pompiers et deux camions en permanence, nuit et jour. D'autre part, pour assurer une sortie rapide des camions du poste, Verdun procédera à l'élargissement du boulevard René-Lévesque, entre le pont Champlain et la rue Berlioz. Ces travaux permettront d'aménager le boulevard à deux sens et d'enfourer des fils aériens. Ils coûteront 700 000 \$ et se dérouleront du 7 juillet au 26 septembre.

Aveugles et amblyopes

■ Le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec dénonce l'impact des compressions budgétaires sur le programme d'attribution des aides visuelles de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. La Régie procède actuellement au recouvrement d'aides informatiques adaptées prêtées voilà quelques années, sous prétexte de vouloir les réattribuer à d'autres personnes handicapées visuelles en situation d'études ou de travail. Cette politique de récupération a des conséquences dramatiques pour des dizaines de personnes aveugles et semi-voies pour lesquelles l'utilisation d'un ordinateur adapté est essentielle pour leur qualité de vie. Le regroupement exige que la RAMQ reconnaisse le bénévolat et la gestion des biens personnels comme étant des motifs permettant aux personnes aveugles et semi-voies de conserver leurs équipements prêtés par l'État.

Viande illégale

■ Deux entreprises ontariennes de produits carnés, Transcontinental Gourmet Foods (Concord) et l'Abattoir Plantagenet, viennent de se voir imposer une amende, respectivement de 6000 et 4000 \$ pour avoir enfreint la Loi sur l'inspection des viandes, en exportant au Québec des produits non préparés dans un établissement agréé par le gouvernement fédéral. Les accusations ont d'ailleurs été portées par Agriculture Canada, le mois dernier.

Rénovateurs retors

■ L'Office de la protection du consommateur (OPC) dénonce les agissements de trois commerçants itinérants de l'Estrie, qui proposent des travaux de rénovation résidentielle sans tenir compte des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur. Il s'agit de Gilles Bérubé, Charles Chartier et Alain Doucet, qui ont tous trois leur principale place d'affaires dans la municipalité d'Ascot. Selon l'OPC, ces entrepreneurs sollicitent, surtout auprès de personnes âgées, des contrats de rénovation de résidence sans détenir de permis de commerçant itinérant de l'Office. De plus, ils percevraient des acomptes de plusieurs milliers de dollars à la signature du contrat, soit avant l'expiration du délai de résolution de dix jours que prévoit la loi et avant même d'avoir commencé les travaux. Ces entrepreneurs ne détiennent pas non plus de licence de la Régie du bâtiment du Québec.

Nouveau président au RCM

■ Michel Lemay a été élu, hier soir, nouveau président du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), à l'occasion d'un conseil général du parti. De 1990 à 1994, M. Lemay a été membre du comité exécutif de la CUM au sein de l'administration Doré. En prévision des prochaines élections municipales, à l'automne 1998, le nouveau chef du RCM entend préparer une équipe prête à « livrer la bataille à l'administration Bourque » et à « défendre Montréal sur tous les fronts ».

Grabuge sur un chantier de construction

La police anti-émeute doit intervenir à Anjou

YANN PINEAU

Plusieurs dizaines de travailleurs de la construction ont occupé hier matin quatre chantiers résidentiels de la région de Montréal à l'appel de leurs syndicats, provoquant l'intervention de la police anti-émeute sur un chantier d'Anjou, où plusieurs actes de vandalisme ont été commis.

La coalition syndicale formée du Conseil provincial des métiers de la construction et de la FTQ-Construction avait appelé ses membres à occuper des chantiers afin de faire pression sur l'Association provinciale des constructeurs d'habitations (APCHQ) pour la poursuite des négociations sur la convention collective des 14 000 travailleurs du secteur de la construction résidentielle.

Des quatre chantiers paralysés hier — celui d'Alliance Mont-Royal, à l'angle Jean-Talon et Canora, celui du Quai de la Commune (McGill et de la Commune), celui des Jardins Papineau (Pierre-de-Coubertin et Bennett), ainsi que celui du Château des Halles (Bélanger et des Halles), seul ce dernier a été vandalisé.

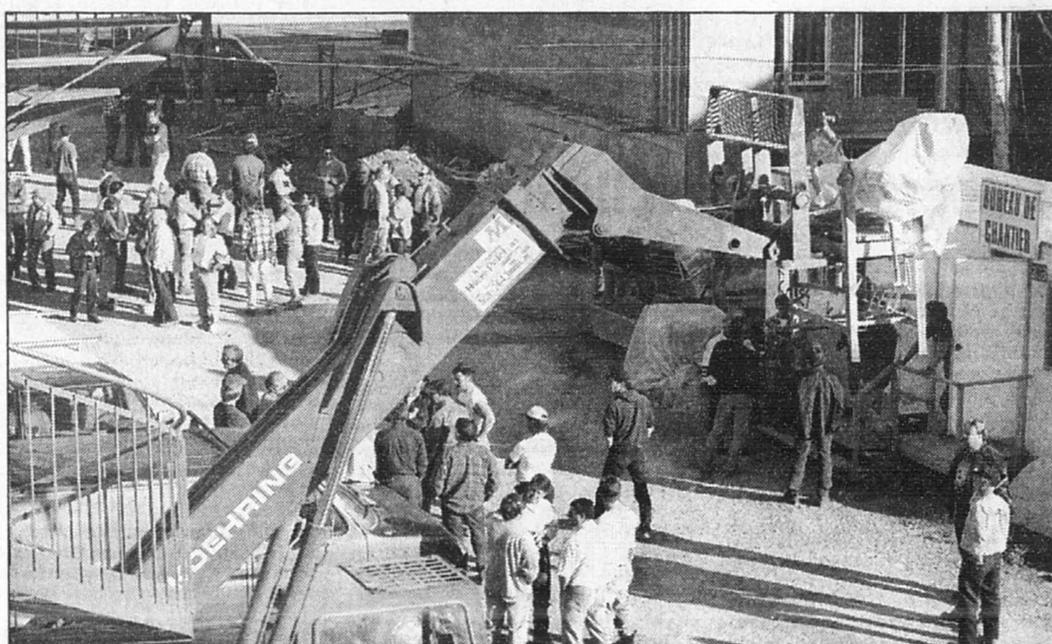
Selon la police de la CUM, une soixantaine de manifestants sont arrivés au chantier des Halles vers 6 h 30 à bord de trois autobus, paralysant tous les travaux dans les quatre bâtiments qui abriteront 104 copropriétés. À la suite de l'intervention d'une quarantaine de policiers de la CUM dans la matinée, dont une vingtaine de l'escouade tactique, les manifestants ont quitté les lieux vers 10 h.

La police a constaté entre autres qu'un début d'incendie avait éclaté dans le garage souterrain de l'un des bâtiments, que les pneus de plusieurs véhicules avaient été crevés et que quelques pare-brise avaient été fracassés. En outre, Philippe Rouleau, l'un des promoteurs du projet immobilier, a fait état de plusieurs actes de vandalisme dans les bâtiments.

Aucune arrestation n'a été effectuée hier, mais la police rapporte le dépôt d'une plainte pour voies de fait.

« D'habitude, les manifestants ne font jamais de grabuge », a déclaré M. Rouleau en constatant les dégâts dans les bâtiments qui ne pourront pas être terminés comme prévu pour le mois de juillet.

Yves Paré, directeur général de la FTQ-Construction, a condamné les actes de vandalisme, mais n'a pas l'intention de mettre un terme aux



PHOTOS ROBERT NADON, La Presse

La manifestation qui a paralysé le chantier des Jardins Papineau, à l'angle des avenues Pierre-de-Coubertin et Bennett, près du Stade olympique, s'est déroulée pacifiquement.

pressions sur l'APCHQ si la coalition syndicale le juge nécessaire.

« L'APCHQ refuse de regarder nos propositions pour réduire les coûts de main-d'oeuvre, dit-il. Ils veulent absolument couper dans les salaires. C'est inacceptable! »

Pour la négociatrice en chef de l'APCHQ, Maureen Flynn, les pressions syndicales d'hier sont surtout un exercice de relations publiques des syndicats, actuellement en pleine période dite « de maraudage », au terme de laquelle les travailleurs voteront (aujourd'hui, demain et samedi) pour changer ou pas d'allégeance syndicale.

Actuellement, les deux syndicats de la coalition représentent 75 % des travailleurs du secteur résidentiel, la CSN-Construction 15 % et la CSD-Construction 10 %.

Le principal obstacle à la signature d'un nouveau contrat de travail semble être la volonté de l'APCHQ de réduire de 10 % le salaire horaire moyen dans le secteur, qui était d'environ 22 \$ en vertu de l'ancienne convention, inappliquée depuis le 15 décembre 1995.

Dans les trois autres secteurs de l'industrie de la construction (industriel, commercial et institutionnel, génie civil et voirie), de nouvelles conventions ont été signées plus tôt cette année. Le secteur résidentiel représente 10 % de l'activité dans le domaine de la construction.



PHOTOS ROBERT NADON, La Presse

L'un des promoteurs du Château des Halles, Philippe Rouleau, dans le garage où un incendie a éclaté hier matin. Au premier plan, une porte d'ascenseur calcinée qui venait tout juste d'être livrée.

Le maraudage est terminé, place au vote

Presse Canadienne
QUÉBEC

La campagne électorale est terminée également dans le monde de la construction. Le vote d'allégeance syndicale commence aujourd'hui et se poursuivra pendant trois jours.

Tout comme dans une vraie campagne électorale, chacun des chefs syndicaux se croit en mesure d'arracher des votes et des membres à ses adversaires. C'est la première fois depuis 1992 que le monde de la construction vit une période de maraudage. Avec les modifications aux lois, qui mettent fin aux décrets et obligent les parties à négocier des conventions de trois ans, un maraudage aura maintenant lieu aux trois ans, soit avant chaque négociation.

Le vote d'allégeance permet aux travailleurs de choisir l'association syndicale à laquelle ils veulent appartenir, mais sert aussi à déterminer la représentativité syndicale face aux employeurs. Ainsi, après le vote de 1992, la FTQ-Construction s'est retrouvée avec un taux de représentativité de 41,9 %, suivie du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction avec 31,7 %. La CSN-Construction vient au 3^e rang avec une représentation de 15 % et la CSD suit avec 10,2 %.

Habituellement, le taux de participation aux votes d'allégeance est très faible. Sur quelque 90 000 travailleurs, seulement 6000 ont voté il y a cinq ans, dont la moitié pour affirmer leur foi envers le syndicat qui les représenterait déjà. Mais cette année, ça pourrait être bien différent, disent les chefs syndicaux.

Le résultat du vote, qui se tient sous la surveillance de la Commission de la construction du Québec, doit être connu jeudi prochain.

L'été en prime



ESTÉE LAUDER

Votre prime:

Belle saison te voilà venue enfin ! Estée Lauder fait la fête au soleil avec une promotion éclatante : à l'achat de 21 \$ de produits et plus, vous aurez en cadeau les produits suivants :

- 2 rouges à lèvres Honeysuckle et Cherry Blossom
- 1 Plus que Mascara (formule hydra-fortifiante)
- 1 hydratant avec eau Bio Minéral
- 1 poudre bronzante
- 1 pinceau pour le bronzage
- 1 brosse à cheveux



Advanced Night Repair
25ml, 55 \$, 50ml, 87 \$

AILES

LES AILES DE LA MODE

La police aura mis dix ans à coincer Tavares

ANDRÉ CÉDILLOT

Arrêté en Espagne dans le cadre de l'opération Cerveille, Firmino Tavares, 40 ans, fait courir les policiers canadiens depuis près de dix ans pour des affaires de contrebande de cocaïne et de blanchiment d'argent.

Tavares est arrivé du Portugal en 1971 avec sa famille. Son père a longtemps exploité une poissonnerie, rue Clark. Il a eu des démêlés avec la justice en 1982 et en 1989. Les deux fois il s'en était sorti sans trop de mal, les procédures ayant avorté avant la fin du procès.

L'implication de Firmino Tavares et de son frère Joao dans des affaires de drogues ont attiré l'attention des policiers au milieu des années 80. Ils étaient même parmi

les cibles de la GRC lorsqu'elle a ouvert son comptoir de change, en 1990, afin d'attirer les blanchisseurs d'argent sale. À la grande déception des agents secrets, les Tavares n'ont jamais mis les pieds dans le bureau de la rue Peel!

Le nom de Firmino a notamment été mentionné dans l'enquête de la Sûreté du Québec ayant mené à la découverte de 685 kilos de cocaïne dans des maisons de Vaudreuil et de Deux-Montagnes, en 1992. Une

partie de la cargaison de poudre blanche avait été retrouvée dans une fosse septique. La drogue avait transité par la Californie avant d'entrer au Canada.

Le 17 mars 1993, son frère Joao — il se faisait surtout appeler Johnny — a été trouvé assassiné dans son domicile de la rue Saint-Joseph, à Lachine. Selon des informations que la police de la CUM n'a pu confirmer, une boîte contenant 1,2 million aurait disparu au moment du crime.

Les policiers ont parlé à plusieurs membres de la famille Tavares en marge de cette affaire. Mais ils n'ont jamais pu rencontrer Firmino, « trop occupé à parcourir la planète », a dit un policier. Selon lui, Firmino est sans doute le té-

moins qui pourrait le plus aider les détectives à faire progresser cette enquête demeurée jusqu'ici sans résultat.

Un autre membre de cette famille, Sessinando « Sammy » Tavares, 39 ans, a pour sa part été expulsé du pays en septembre 1995 pour avoir trempé, trois ans plus tôt, dans une affaire de vol qualifié. Il a de nouveau été retourné au Portugal le 21 décembre dernier, après avoir été épinglé à Montréal, où il était revenu clandestinement.

En Espagne, Firmino Tavares est soupçonné d'avoir blanchi 120 millions provenant du trafic de drogue. Au ministère espagnol de l'Intérieur, on affirme qu'il « utilisait une structure de blanchiment d'ar-

gent mise sur pied par un autre Canadien à New York et Montréal ». Seulement depuis septembre, il aurait blanchi 13 millions.

Il était considéré comme un rouage important du gigantesque réseau de trafic de haschisch et de blanchiment d'argent démantelé la semaine dernière à Montréal par la GRC. Cette filière internationale aurait eu à sa tête Morris Mayers, 48 ans, de Dollard-des-Ormeaux.

L'enquête a jusqu'à maintenant permis de saisir 8,3 tonnes de cannabis, des véhicules, une ferme d'élevage et 1,3 million en argent. Des recherches sont en cours dans au moins cinq autres pays, dont la Suisse, les Pays-Bas et le Pakistan.

L'opération Cerveille de la GRC met au jour des ramifications complexes

ÉRIC CLÉMENT

Si l'opération Cerveille, organisée par la Gendarmerie royale du Canada dans une dizaine de pays, a permis de démanteler un réseau international de trafic de stupéfiants dont la tête de pont était au Canada, les arrestations de trois Canadiens et d'un Suisse en Europe devaient permettre aux policiers de comprendre la structure de blanchiment d'argent que le réseau avait établie.

La GRC n'a pas souhaité, hier, commenter et expliquer l'apport réel des polices européennes dans l'opération d'envergure internationale. D'abord parce qu'elle tient à demeurer discrète, d'autres actions étant planifiées dans la partie de

l'enquête qui concerne le trafic de stupéfiants. Mais aussi parce qu'elle dit ne pas avoir encore fait le tour de la question du blanchiment d'argent avec les polices suisses et espagnole.

Les arrestations, en Espagne, des Canadiens Firmino Tavares, Pierre Maurice Macarone et Leonardo Bisegna, qu'on croit impliqués dans le blanchiment d'argent du réseau, et, en Suisse, d'un avocat qui a déjà trempé dans une affaire de blanchiment d'argent, devraient toutefois lui permettre d'apprendre comment le réseau blanchissait les profits qu'il tirait de l'importation et de la vente de la drogue.

L'avocat suisse arrêté le 27 mai dans le cadre du projet Cerveille,

Philippe Meyer, dont le bureau est situé dans la chic rue du Rhône, à Genève, est actuellement en détention préventive. Me Meyer, âgé d'une cinquantaine d'années, ne sortira pas de prison avant le mois de septembre. Il a été inculpé de blanchiment d'argent d'origine frauduleuse et de participation à une organisation criminelle.

Selon la *Tribune de Genève*, on reproche à Me Meyer d'avoir « encaissé des chèques bancaires, portant sur d'importantes sommes, pour le compte d'un agent de change établi au Canada et mis en cause dans le démantèlement » du réseau de blanchiment d'argent réalisé dans le cadre du projet Cerveille.

L'agent de change dont parle le

journal pourrait être une des personnes accusées à Montréal, à la suite de l'opération menée le 27 mai. L'avocat de Philippe Meyer a dit au journal genevois que son client « ignorait tout des activités illicites de l'agent de change ».

Ce n'est pas la première fois que Me Meyer croise la justice suisse autrement qu'en tant que juriste. Dans le cadre d'une enquête internationale, menée notamment par le FBI il y a quelques années, l'avocat et un de ses confrères genevois, Me Michel Woodtli, avaient été piégés par un agent du FBI qui s'était fait passer pour un homme d'affaires, relatait hier le quotidien genevois.

« L'agent (du FBI) s'était rendu à Genève pour récupérer l'argent

de Randy Thomas Lanier, un baron de la drogue américain condamné en 1988 à la réclusion à perpétuité pour trafic de stupéfiants », écrit le journal, qui ajoute que les deux avocats avaient alors « protesté de leur bonne foi ».

Le procureur général de la République helvétique et du canton de Genève, Bernard Bertossa, a expliqué à *La Presse*, hier, que dans l'affaire Lanier, Me Meyer a, par contre, été jugé et condamné à une amende « il y a quelques mois ».

Jusqu'à son arrestation, le 27 mai, Me Meyer était donc en liberté. Mais après une semaine de prison, la justice suisse vient de décider de prolonger sa détention de trois mois.

TANT QU'À LE FAIRE... FAITES-LE BIEN.



Si vous possédez une voiture, un camion ou une mini-fourgonnette Chrysler, nous savons exactement quoi faire pour que votre véhicule roule longtemps. Alors, laissez-nous le traiter aux petits soins grâce à notre Service Cinq étoiles Chrysler.

Vidange d'huile et remplacement du filtre

19⁹⁹\$
Taxes en sus.
Frais en sus pour moteurs diesels et véhicules importés.

- Comprend jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Premium Mopar et un filtre à huile Mopar de qualité pour votre véhicule Chrysler
- Vérification du filtre à air, des tuyaux, des courroies d'entraînement, des boîtes d'essuie-glace, des amortisseurs et des jambes de suspension, du système d'échappement, des pneus, des phares et feux

- Vérification du niveau de tous les liquides
- Renseignez-vous au sujet de notre garantie Cinq étoiles Chrysler
- «PRÊT À L'HEURE PROMISE... OU RIEN À DÉBOURSER!»

Inspection tranquillité d'esprit

19⁹⁹\$
Taxes en sus.

- C'est le moment de préparer votre voiture pour le printemps! À l'achat d'un service de vidange d'huile et remplacement du filtre, nos techniciens Chrysler effectueront ce qui suit :
- Permutation des quatre pneus
 - Vérification des freins avant et arrière
 - Vérification du système d'échappement - Silencieux, convertisseur catalytique, tuyaux, joints d'étanchéité du collecteur d'échappement, supports et colliers de serrage
 - Vérification du niveau de tous les liquides
 - Vérification du niveau d'antigel
 - Vérification sous pression, vérification des conduits et colliers de serrage, de la pompe à eau, du radiateur, du ventilateur débrayable/ventilateur électrique

- Vérification et réglage des courroies d'entraînement du moteur
- Vérification de l'état et de la concentration du liquide de refroidissement
- Vérification du circuit électrique - Batterie, essuie-glace, lave-glace, klaxon, feux et phares et nettoyage des bornes
- Vérification de la suspension - Amortisseurs, jambes de suspension, éléments de la direction assistée, tuyaux et timonerie de direction
- Essai routier et rapport des résultats

★ Techniciens formés par Chrysler ★ Pièces de rechange Mopar
★ Service et commodité ★ Attention et courtoisie ★ Prix concurrentiels

DES GENS EXCEPTIONNELS.
UN SERVICE EXCEPTIONNEL.

CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION



Richard Pilote

Arrêté avec plus de 600 000 \$ de drogue

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un visiteur de l'ex-château des Laviguer, habité maintenant par le Hells Angels Scott Steinert, est tombé entre les mains des policiers de Sainte-Thérèse et de la Sûreté du Québec, tôt hier matin, avec plus de 600 000 \$ de stupéfiants en sa possession.

Sans antécédents judiciaires, Richard Pilote, 28 ans, de Sainte-Thérèse, est resté incarcéré après avoir comparu à Saint-Jérôme sous cinq chefs d'accusation, principalement trafic et possession de stupéfiants. Sa requête en cautionnement a été fixée à demain.

C'est à la suite d'une enquête de trois semaines que l'homme a été appréhendé à bord d'une automobile appartenant à son amie.

À l'intérieur du véhicule, les policiers ont retrouvé 13 paquets de haschisch d'un poids de 13 kilos et d'une valeur totale de 335 000 \$. Il y avait aussi 435 fioles d'huile de cannabis (hasch liquide) d'une valeur de 17 400 \$. Pilote avait aussi 3200 \$ dans ses poches.

Munis d'un mandat de perquisition, les enquêteurs de l'escouade du crime organisé de la Rive-Nord de la SQ et de la police municipale se sont ensuite rendus au domicile du suspect, rue Sicard. À cet endroit, ils ont retrouvé neuf kilos de haschisch valant 232 000 \$. Dans le logement, les policiers ont aussi récupéré 418 grammes de cocaïne d'une valeur de 41 800 \$.

C'est un indicateur qui a mis la puce à l'oreille des spécialistes de la SQ. La police de Laval a transmis l'information que Pilote était l'un des quatre individus vus, le 14 mars dernier, en train de quitter en auto le domaine du boulevard des Mille-Îles, entouré d'une énorme clôture et surveillé par des caméras.

Un porte-parole de la police de Laval a mentionné à *La Presse* qu'après avoir constaté que trois des quatre occupants du véhicule habitaient Sainte-Thérèse, où l'on retrouve le quartier général des Death Riders, affiliés aux Hells Angels, on avait informé la police de cette municipalité.

En ce qui a trait à Scott Steinert, c'est aujourd'hui que l'Immigration doit décider s'il sera extradé aux États-Unis. La décision a été plusieurs fois reportée.

La journée d'un non-électeur

J'ai garé l'auto sous les ormes, devant le centre communautaire, entre l'église et la Public Library. C'était lundi après-midi. Des bénévoles chargés de faire « sortir le vote » soutenaient des vieillards par le bras jusqu'à la porte du bureau de scrutin, installé dans le centre communautaire. Ils allaient à pas précautionneux décider de l'avenir du pays... De temps en temps, c'était un paysan qui faisait claquer la portière de son pick-up, remontait ses culottes, ôtait sa casquette, entraînait ses culottes, envoyait un jet salive dans la poussière, partait en adressant un léger coup de klaxon à une connaissance qui venait d'arriver.

Je revenais de Toronto. Tanné de conduire, j'avais pris la première sortie et roulé au nord de la Transcanadienne jusqu'à Algonquin, un minuscule village du comté de Grenville, à mi-chemin entre Kingston et Cornwall. C'est par hasard que j'étais tombé sur ce bureau de scrutin, je cherchais seulement un endroit où laisser l'auto pendant que j'irais pédaler quelques heures. Rien ne me pressait. Je n'irais pas voter de toute façon. Je ne vote pas souvent. Par modestie plus que par désintéressement. Je ne veux encombrer personne avec mon opinion, je la partage si peu avec moi-même qu'il me semble inconvenant de la partager avec d'autres. Lundi donc, j'ai voté pour le printemps. J'ai sorti mon vélo de l'auto...

La route, bordée de bungalows tous pareillement rectangulaires, filait à travers une campagne sans grâce. Un campagne sans animaux ni cultures, tout ce qu'on cultive ici semble être le maringouin et le drapeau canadien. Une campagne dortoir. Les fermiers ont délaissé l'agriculture pour aller s'embaucher dans les grandes usines du coin, Dupont, Proctor and Gamble, Ontario Telecom. Un campagne rouge de pancartes libérales même si le dépanneur de North Augusta avait des accents réformistes pour me dire

que c'était terrible ce qui se passait au Québec, une province qui n'a ni industries, ni agriculture, ni rien. « Ils ont juste l'Hydro-Québec. Et sur qui comptent-ils pour leur donner du blé quand ils seront indépendants ? Sur le Canada ! No way. Vous sachiez ça, monsieur le cycliste, que votre province n'avait pas de blé ? »

Je ne le savais pas. Et c'est une autre raison pour laquelle je ne vote pas. Il y a trop de choses que j'ignore. Voyez, j'aurais peut-être voté pour le Bloc et on se serait retrouvé, par ma faute, dans un pays sans blé qui ferait son pain avec du seigle ou du sarrasin. Ça fait des tartines dégueulasses, le sarrasin.

J'ai traversé des villages — Roebuck, Bishops Mills — qui avaient l'air d'une zone d'appellation contrôlée comme on dit pour un vin, sauf qu'ici, c'est une appellation contrôlée du confort moyen et du bonheur modeste. L'appellation contrôlée du bonheur canadien. Je pensais à ce récent numéro du *Time* consacré au Canada, un des pays les plus heureux du monde... moins de 3 % d'inflation, 15 à 23 médecins par 10 000 habitants, moins de 650 crimes violents par tranche de 100 000 personnes, 35 milliards de dollars consacrés à l'éducation, 260 milliards en exportation... on n'a rarement fait du bonheur un constat aussi au plat, aussi raisonnable. La prochaine fois que j'irai voter, ce sera pour une déraison.

Trois heures et 80 kilomètres plus tard, j'étais de retour sous les ormes où les mêmes bénévoles que tantôt menaient d'autres vieillards aux urnes. Pour l'heure, ils étaient deux à essayer d'extraire, de l'arrière d'une auto, une obèse aux jambes violacées.



Pierre FOGLIA

Je disais que j'irai voter au prochain référendum. On le perdra en récoltant la moitié des voix plus quelques-unes. Et ce sera fini pour moi, je n'irai plus voter avant d'être grabataire. Il faudra qu'on vienne me chercher dans mon mouroir, comme cette grosse femme. Je leur dirai de ne pas aller trop vite parce que j'ai peur en auto. Je ne les laisserai pas me vanter leur parti et gâcher ma promenade, je leur dirai : « Je vais voter pour vous, c'est promis, mais taisez-vous. » Ils se tairont. Je me souviendrai de cette balade à vélo que j'avais faite un jour de vote, en revenant de Toronto.

Et rendu dans l'isolement, comme toutes les fois que je suis allé voter, sauf une ou deux, j'écrirai sur mon bulletin, « allez donc chier ».

FAUSSE NOTE — Jeudi dernier, je vous glissais un mot du gala annuel des élèves de l'école Pierre-Laporte, gala qui promettait d'être rock'n'roll, si on peut dire pour une école de musique classique. L'école interdisait la présentation du numéro d'adieu des cinquantes années qui clôture habituellement ce gala à la salle Claude-Champagne. Protestations des élèves. Pétition des parents. Mais la direction tenait bon : pas de numéro d'adieu.

J'étais d'accord. Je trouvais bien que la direction ne cède pas. On vit une telle époque de veulerie, l'assentiment à tout prix et le consensus mou sont si bien érigés en principes, que plus personne n'apprend la révolte. Se révolter contre quel ordre ?

Je félicitais donc la direction d'imposer un ordre des choses que les élèves pourraient défier. D'aucuns ont pensé que je déconnais, j'étais on ne peut plus sérieux. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé. À la fin du gala, bravant la directrice qui venait de réitérer publiquement son interdiction, malgré les sabotages techniques, et avec l'appui du public, 50 cinquièmes (sur 60) ont fait leur numéro d'adieu.

Ce n'était pas évident que ces ados disciplinés, formés dans la rigueur de l'apprentissage de la musique, oseraient... Je les félicite de leur petite révolte (il n'en est pas de petite, en fait). Et je refélicite la direction. Si, si. Quand tout le monde joue son rôle comme du monde, les enfants grandissent moins cons.

COUNTRY PLOGUE — Vous aimez la musique country ? Moi je n'en suis pas fou plus, mais à Stanbridge East, mon ex-village, (je viens de redéménager) à Stanbridge East disais-je, c'est pas pareil. Pourquoi ? Parce que Stanbridge East est, de loin, le plus beau village de la Haute-Yamaska et je croirais, un des plus beaux de la province. On présenterait n'importe quoi à Stanbridge East, même de la nage synchronisée, ça vaudrait le déplacement...

Et puis samedi, il va encore y avoir des fleurs dans les pommiers, il va y avoir du muguet, des lilas, Jamie Lee and the Rattlers de Burlington, et un hommage à Simon and Garfunkel qui ne sont pas précisément des redneck.

Samedi, de midi à neuf heures du soir. Vous ai-je dit que j'y serai ? J'y interpréterai mon grand succès de country espagnol, *la belle de Cadix a des yeux de velours tchika tchik aïe aïe...*

Des états généraux de la police, réclame la fédération

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SHERBROOKE

La Fédération des policiers du Québec réclame de véritables états généraux de la police et croit qu'il est grand temps que les politiciens arrêtent de vouloir gérer la façon de mener des enquêtes et de vouloir contrôler d'autres fonctions spécialisées.

« Il faut que les décisions concernant la façon de travailler des policiers soient prises par des policiers. Québec devrait s'enlever du chemin et répondre à notre demande. À ce moment, toutes les instances policières du Québec, dirigeants de services et dirigeants syndicaux, pourront ensemble établir de véritables normes de travail pour assurer la sécurité publique adéquatement.

« S'il le faut, pour qu'il n'y ait aucune différence, les intervenants aux états généraux ne porteront pas d'uniforme », ont expliqué le président de la Fédération, Michel Martin, et ses principaux collaborateurs.

Par contre, les délégués au 29e congrès de la Fédération, à Sherbrooke, suggèrent de favoriser la régionalisation pour permettre aux petits corps de police municipaux d'offrir des services spécialisés, au même titre que la Sûreté du Québec et la police de la CUM.

Cette dernière recommandation découle de suggestions émises en atelier, voulant que les policiers à travers la province qui ont reçu la même formation de base que ceux de la SQ et du SPCUM, aient l'occasion de se perfectionner dans le domaine qu'ils aiment.

Pour M. Martin, des policiers municipaux des différents corps de police de l'Estrie, par exemple, pourraient être regroupés pour former un SWAT ou encore des unités d'enquêtes spécialisées.

« De cette façon, ajoute-t-il, il serait possible d'avoir une assistance en quelques minutes au lieu d'attendre parfois des heures. La rapidité d'intervention est très importante lorsqu'un événement majeur se produit. Récemment, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, des policiers municipaux ont dû attendre presque deux jours l'arrivée d'un technicien en scène de crime de la SQ. »

Pour les congressistes, il n'est pas ici question de dénigrer la SQ. On va plutôt jusqu'à suggérer que des policiers provinciaux affectés aux différents postes de la province puissent joindre les sections spécialisées en région.

« Un provincial pourrait être du même SWAT régional qu'un agent municipal. Un policier, c'est un policier peu importe l'uniforme qu'il porte », a déclaré un participant.

LE TOUT NOUVEAU JEEP CHEROKEE SPORT 1997

L'ensemble 26E comprend :

- Deux sacs gonflables
- Moteur 4,0 litres de 190 chevaux
- Transmission automatique à 4 rapports
- Command-Trac, mode temporaire, à 4 roues motrices
- Nouveau bloc de commande plein plancher
- Nouveaux boudriers avant à hauteur réglable
- Nouveau tableau de bord et nouveau volant
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Climatiseur et glaces teintées foncées
- Isolation sonore améliorée
- Nouvelle grille et nouveaux phares
- Nouveau hayon tout acier
- Nouveau réservoir d'essence en plastique

2399\$** Une telle offre est à ne pas manquer!

par mois. Terme de 30 mois. Versement initial de 3 950 \$. Transport inclus.

LE JEEP TJ 1997

L'ensemble 23P comprend :

- Moteur 2,5 litres de 120 chevaux
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Direction assistée
- Capote souple avec demi-portes métalliques
- Radio-cassette AM/FM stéréo et haut-parleurs intégrés à l'arceau

20 135\$*



Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle.



SEUL UN JEEP EST UN JEEP.

*Remise du fabricant incluse. Transport (700 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus. **Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excedent de kilométrage après 51 000 km au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer/vendre à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.

Montréal métro

« De grossières exagérations », rétorque Rochon

Après les médecins qui ont dénoncé les listes d'attente en chirurgie, les libéraux houspillent le ministre

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Pendant que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, était pris à partie aux tribunes téléphoniques des stations de radio montréalaises, hier, les libéraux lui faisaient la vie dure en Chambre, réclamant « un ministre de la Santé pour les malades ».

« Qu'est-ce que le ministre de la Santé attend pour arrêter d'attaquer le système de la santé et pour s'en faire un défenseur, un défenseur des patients et des malades ? » a lancé la critique de l'opposition en matière de santé, Pierre Paradis, après avoir fait état des toutes récentes sorties publiques de méde-

cins et de malades qui dénoncent les listes d'attente dans les blocs opératoires.

Le ministre Rochon a défendu sa réforme en disant avoir « beaucoup de compassion pour les malades qui attendent présentement, surtout quand on voit les grossières exagérations qu'on entend sur

l'état de la chirurgie cardiaque au Québec et sur les services sur lesquels ces gens-là peuvent compter ».

Le ministre de la Santé a expliqué que le temps d'attente demandé à des patients tient compte d'abord d'un diagnostic de médecine. Ces patients sont dans une condition stable et sont suivis par leur médecin, dit-il. « Ce ne sont pas des gens qui attendent en voyant leur état se détériorer. Ils sont suivis par leur médecin. Si leur état change pendant qu'ils sont en attente, le médecin les amène comme les gens qui sont soit en semi-urgence, soit en urgence pour être opérés », a expliqué le ministre.

M. Rochon assure que « tous les gens qui ont une situation jugée urgente par leur médecin sont opérés en urgence, c'est-à-dire dans les heures ou les jours qui suivent ».

Après avoir affirmé qu'il n'y avait plus aucune fermeture d'hôpital en vue au Québec, le ministre de la Santé a rappelé à l'opposition libérale qu'un rapport détaillé d'experts, produit en 1993, établissait que pour un patient stable en attente d'une chirurgie cardiaque, l'attente normale était de trois à six mois.

En 1996, a-t-il ajouté, le temps d'attente moyen était de 5,7 mois alors qu'il a diminué, en mai dernier, toujours selon le ministre, à une moyenne de 3,4 mois.

Lorsqu'on lui a lancé que l'Ontario, au lieu de sabrer les budgets de la Santé, actuellement, investissait, le ministre a répondu que l'Ontario « a coupé plus que le Québec et a commencé à le faire cinq ans avant nous ». « C'est la raison pour laquelle, en Ontario, on peut maintenant investir dans le système de santé », a déclaré M. Rochon.

Le chef de l'opposition, Daniel Johnson, venant en renfort de son collègue Paradis, s'en est longuement pris à Jean Rochon, l'accusant de rejeter sur « les médecins, les malades, les administrateurs d'hôpitaux et le gouvernement fédéral » la responsabilité des listes d'attente pour des chirurgies.

Médiacom et Métrobus en furie contre Longueuil

MARTHA GAGNON

Les compagnies Médiacom et Métrobus accusent la Ville de Longueuil d'avoir manqué de transparence et favorisé une compagnie concurrente pour l'installation d'équipements d'affichage et d'ententes promotionnelles.

René Deschamps, vice-président aux affaires publiques et urbaines chez Médiacom, a expliqué hier que la compagnie avait été lésée et qu'elle avait fait parvenir une mise en demeure à la Ville qui, selon elle, a privilégié la Société d'affichage Omni. Elle demande que les conditions de l'appel d'offres initial soient respectées et que la Ville revienne sur sa décision, sinon elle pourrait entreprendre des recours judiciaires.

« La Ville a changé les règles du jeu sans nous prévenir, dit-il. En 96, nous avons déposé une soumission répondant aux critères de l'appel d'offres. Le dossier a traîné sans que nous sachions pourquoi. Et voilà que nous constatons aujourd'hui que les conditions ont changé, que notre soumission ne répond plus aux exigences et jamais personne ne nous a avisés. Nous sommes vexés pour ne pas dire choqués. »

Pour sa part, Raymond Doray, directeur du développement des marchés à Métrobus, considère que les autorités municipales ont « manqué de transparence en modifiant l'entente originale. Nous avons appris par les journaux que la Ville s'appropriait à signer une entente avec Omni qui est différente de la première. Au début, il n'était question que de colonnes publicitaires, alors qu'on a ajouté des panneaux réclames de grandes dimensions sur tout le territoire ».

Les deux compagnies affirment avoir communiqué à plusieurs reprises avec la Ville qui n'a jamais fait part de ses intentions de modifier ses demandes.

Malgré ces protestations, le conseil municipal a majoritairement approuvé l'entente avec la Société Omni, lors de son assemblée hier soir, affirmant qu'il s'agissait d'une très bonne convention.

Gisèle Hamelin, chef du parti d'opposition l'Alliance de Longueuil, dont les conseillers ont voté contre l'entente, s'interroge. « C'est une entente d'une durée de 15 ans dont on ne connaît pas encore toutes les modalités, dit-elle. On peut se demander si la Ville a obtenu les meilleurs bénéfices pour l'ensemble des contribuables et pourquoi elle n'a pas maintenu ses exigences de 96. »

Elle s'interroge aussi sur le genre d'affichage publicitaire qui risque, selon elle, de devenir une source de pollution visuelle et trouve injustifié que la Ville ait modifié son règlement sur l'affichage en soustrayant les emprises des rues publiques, des parcs municipaux et bâtiments d'utilités publiques.

Au sujet de l'affichage, Mme Hamelin trouve inquiétant qu'une municipalité associe son nom à de la bière ou autres produits commerciaux sur de grands panneaux. « Je comprends que le contexte économique est difficile mais il y a d'autres façons, moins compromettantes, d'augmenter les revenus. On pourrait commencer par réduire le nombre de conseillers de 20 à 14. » Selon l'entente signée, la Ville devrait bénéficier de retombées annuelles en promotion de 50 000 \$.

Médiacom affirme que si la Ville a conclu une entente « malgré le fait qu'elle a toutes les raisons de croire que les bénéfices sont moindres que ceux découlant de la soumission du 17 juin 96, celle-ci est illégale. » Hier après-midi, le responsable des communications à la Ville, Michel Saint-Laurent, a précisé que le service du contentieux avait pris connaissance de la mise en demeure et qu'il n'y avait pas de commentaire pour l'instant.

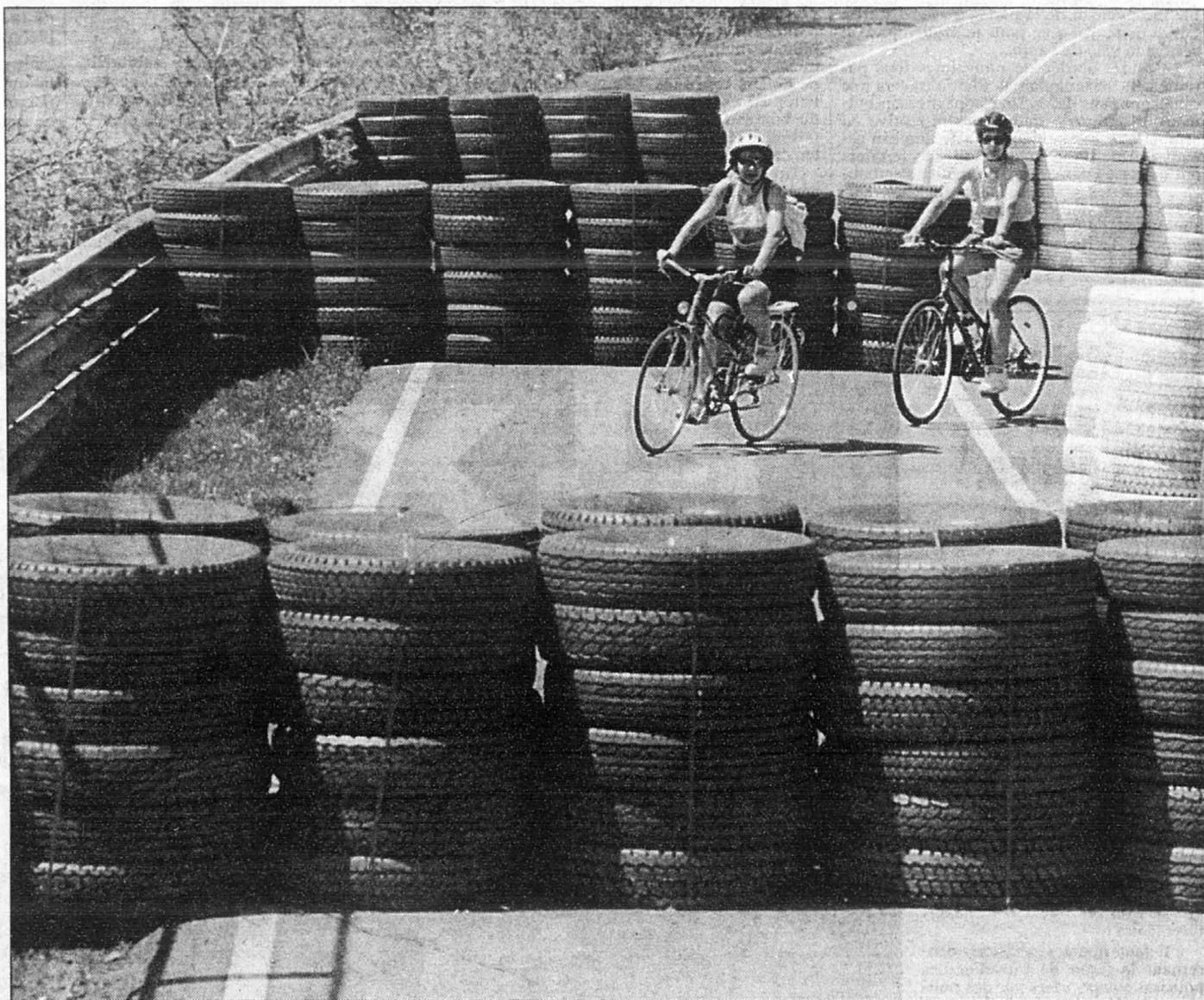


PHOTO ROBERT SKINNER. La Presse

Du slalom à vélo en attendant les bolides...

Les préparatifs vont bon train dans l'île Notre-Dame en vue du Grand Prix du Canada, qui y sera disputé du 13 au 15 juin. Déjà, les dispositifs de sécurité ont été installés dans les zones qui serviront d'échappatoires, à l'extérieur de certains virages. En attendant l'arrivée des bolides, le week-end prochain, les cyclistes qui empruntent la voie cyclable doivent slalomer entre les piles de pneumatiques...

Têtes d'affiche

■ Bernard Fortin, professeur au département d'économique de l'université Laval vient de recevoir le Prix de la Société des sciences économiques, décerné tous les trois ans, pour reconnaître la qualité de la production scientifique d'un économiste canadien dont une partie significative de l'oeuvre est en français. Les dernières recherches de l'économiste de l'université Laval ont porté sur le travail au noir, l'analyse des programmes sociaux, et la participation au travail des ménages.



Danièle Martin

■ Le cinquième tournoi de golf au profit du centre communautaire le Trait d'union, de Longueuil, aura lieu sous la présidence d'honneur de Danièle Martin, directrice régionale, pour la Rivière-Sud, de Bell. Se préoccuper tout particulièrement du sort des jeunes et des gens défavorisés, le Trait d'union privilégie la prise en charge par le milieu. Le golf-bénéfice aura lieu le 18 juillet, au club de golf Le Parcours du cerf, de Longueuil. Renseignements : 647-1107.

■ Claude Prud'Homme et Carle Coppens viennent de remporter le

premier prix canadien de la société Alcuin, pour la conception graphique du livre *Poèmes contre la montre*, qui a déjà remporté le prix Vocation, en France, et le prix Émile-Nelligan, au Québec.

■ Le Centre d'action bénévole La Mosaïque, tiendra son bazar annuel le jeudi 5 juin, à compter de 10 h, au 173, rue René-Philippe, à LeMoine. On trouvera des costumes (spécialité de la maison), bijoux, jouets, pâtisseries, livres, etc. Il y aura de tout, même Normand Brathwaite, qui devrait y chercher quelques trouvailles, entre midi et 13h. Renseignements : 465-1803.



Jean-Louis Bard

■ Le nouveau président de l'Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec, le docteur Jean-Louis Bard, de l'Hôtel-Dieu de Lévis, vient de lancer un guide pratique sur le traitement des plaintes par un usager à l'égard d'un membre du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) d'un hôpital. Le traitement d'une plainte : ABC à l'usage des CMDP est un ouvrage de vulgarisation sur le processus disciplinaire, quasi judiciaire. Il a été conçu par le doc-

teur Yves Bolduc et Me Martin Hébert.

■ L'école primaire alternative Le Sentier, de Sainte-Thérèse, ayant reçu le statut d'école verte Bruntland en 1995, présentera fièrement le 6 juin, sa première réalisation écologique, soit la transformation de la cour d'école en un jardin rempli d'arbres, d'arbustes et de fleurs. L'engagement de nombreux commanditaires a permis la réalisation de cet arboretum qui devient un modèle de réussite pour la communauté.

■ Le Conseil national du meuble vient de couronner ses meilleurs vendeurs et produits. Entre tous les commerçants de meubles ceux qui ont remporté la palme sont les magasins Gagnon Frères, de Chicoutimi; ainsi que Gilles Boisvert, de Sherbrooke, et la Maison des meubles William, de Montréal, lauréat respectifs des Hermès platine, or et argent. Pour les produits du meuble, les meilleurs sont, dans l'ordre : Meubles Laurier, de Laurier Station, le groupe Dutailleur, de Saint-Pie-de-Bagot, et Les Granites William, de Saint-Hyacinthe (meubles résidentiels en bois). Le Prix du président du Conseil national du meuble a été remis à Ameublement El-Ran.

■ Les Régates Timbres de Pâques, organisées depuis cinq ans par des

amateurs de voile, en plus de permettre de recueillir des fonds pour les enfants handicapés, donneront naissance à un programme de voile pour enfants handicapés. En effet, la Brasserie McLaughlan commanditera les régates qui se tiendront le samedi 7 juin au club nautique Lord Reading, à Beaconsfield, et offrira un voilier à la Société des Timbres de Pâques, l'argent recueilli devant servir à l'aménagement pour des enfants handicapés. Une nouvelle catégorie est ouverte pour les bateaux à moteur. Renseignements : 866-1969.



Alain Beaupré

■ Pneumologue à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et professeur agrégé de clinique à l'Université de Montréal, le docteur Alain Beaupré vient d'être nommé chef du département de médecine de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont pour un nouveau mandat de quatre ans. Il est aussi, depuis 1982, directeur du service régional de soins à domicile pour malades pulmonaires chroniques du centre hospitalier.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Bourque veut pouvoir congédier Goyer et Forcillo

Le maire a demandé à Québec de modifier la Charte de la Ville de Montréal

ANDRÉ NOËL
QUÉBEC

Le maire Pierre Bourque a demandé hier au gouvernement de modifier la Charte de la Ville de Montréal afin de lui donner le pouvoir de congédier des membres du comité exécutif, en l'occurrence Pierre Goyer et Sammy Forcillo.

En février, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, avait déclaré qu'il n'y avait aucune urgence d'agir en ce sens. Mais hier, il a dit qu'il prêtait une « oreille attentive » aux demandes du maire.

M. Bourque est monté à Québec avec un autre membre du comité exécutif, Pierre-Yves Melançon, avec les membres de son cabinet, les avocats de la Ville et d'autres fonctionnaires. Il a plaidé sa cause devant la Commission de l'aménagement du territoire, à laquelle participent une dizaine de députés, surtout péquistes.

De leur côté, MM. Goyer et Forcillo ont dit à la Commission gouvernementale qu'il ne fallait pas modifier la Charte « à la pièce », pour régler les problèmes politi-

ques d'un maire. M. Bourque les a congédiés en janvier, pour manque de loyauté.

Ils se sont alors adressés à la Cour supérieure, faisant valoir que la Charte — la loi constitutive de la Ville — empêche la destitution des membres du comité exécutif pendant leur mandat. Le juge leur a donné raison. L'administration Bourque en a appelé du jugement. La Cour d'appel devrait normalement entendre les plaidoiries cet automne, et rendre une décision l'année prochaine. Mais le maire ne veut pas attendre.

« Le rôle du comité exécutif est de donner des orientations, une direction à la gestion de la Ville, a dit M. Bourque, hier. Pour jouer efficacement ce rôle, il faut que le comité exécutif partage d'une seule et

même voix les orientations. »

Le comité exécutif fonctionne à huis clos, a-t-il ajouté ; il faut s'assurer que les informations ne sont pas divulguées avant que les décisions ne soient rendues publiques. Partout au Québec, le maire a le pouvoir de choisir ses adjoints, a-t-il dit.

Les conseillers de l'opposition — MM. Goyer et Forcillo, André Lavallée, Martin Lemay, Sam Boskey, Philippe Bissonnette, Daniel Boucher et Hubert Deraspe — ont soutenu qu'il faut modifier la Charte en profondeur, et non pas « à la bonne franquette ». C'est en 1921 que la Charte a été amendée, à la suite d'un référendum, pour créer un comité exécutif, relativement indépendant du maire. La modernisation devrait entrer en vigueur seulement après un débat public et après les prochaines élections, ont-ils dit.

Le ministre Trudel a sermonné des conseillers de l'opposition qui, selon lui, tentaient de régler des problèmes politiques devant une commission de l'Assemblée nationale. Il a rappelé que le gouverne-



Le maire de Montréal, Pierre Bourque.

ment avait déjà entamé le processus de révision en profondeur des lois sur l'administration municipale. La Charte de Montréal sera modernisée, et révisée, a-t-il dit.

Les péquistes semblaient sensibles aux arguments du maire

En attendant, la plupart des députés péquistes semblaient sensibles aux arguments du maire Bourque. « Dans toutes les villes, les maires peuvent choisir leurs adjoints, a dit l'un d'eux au cours d'une pause. Pourquoi pas à Montréal ? »

Le débat se poursuivait au moment de mettre sous presse. Il était possible qu'une décision soit prise tard en soirée. Par ailleurs, M. Bourque a demandé de modifier la Charte pour pouvoir nommer un directeur général. Les conseillers de l'opposition approuvent cette demande mais ont rappelé, non sans ironie, que le maire avait lui-même demandé l'abolition d'un poste semblable (secrétaire général), avant de constater sa nécessité.

Montréal : pas de situation d'urgence

ANDRÉ NOËL
QUÉBEC

Les problèmes financiers soulevés par le vérificateur de la Ville de Montréal n'exigent pas une « intervention urgente », a dit hier le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, après avoir parcouru un rapport intérimaire effectué par ses propres enquêteurs.

Dans son dernier rapport annuel, le vérificateur de la Ville, Guy Lefebvre, affirme que le Service des finances ne respecte pas toujours les normes et les lois. Ce service autorise l'administration Bourque à emprunter de l'argent pour financer des dépenses courantes, comme la restauration de chaussées et de pistes cyclables. Des conseillers de l'opposition ont alors évoqué des « irrégularités » et des « illégalités ».

« Dès que ces mots sont prononcés, il faut que j'examine la situation », a expliqué hier le ministre, qui a alors dépêché ses enquêteurs à l'hôtel de ville de Montréal. Ces derniers lui ont remis leur rapport intérimaire hier.

« L'impression que m'a laissée cette lecture, c'est qu'il n'y a pas effectivement une situation qui commande, en termes d'heures, une intervention, a dit M. Trudel. Cependant, on va me fournir le 13 juin des réponses définitives. »

Dans un tout autre ordre d'idées, M. Trudel a confié que le projet de loi sur la création de « sociétés d'économie mixte » (SEM) avait été débattu au Conseil des ministres, hier, et qu'il devrait être adopté avant la fin de la session, le 20 juin.



PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

La « Main » appartient aux piétons

Les automobilistes devront y penser à deux fois avant de s'engager sur le boulevard Saint-Laurent. Les commerçants y tiennent depuis hier leur vente de trottoir annuelle, dans une ambiance de fête animée par des amuseurs publics. La « Main » sera fermée à la circulation, au cours des prochains jours, entre les rues Sherbrooke et Rachel.

AVENTURE

ALERTE!

ELECTRONIQUE

*Les meilleurs prix garantis**

Offre incroyable!

ENSEMBLE ELECTROMÉNAGERS

4 ENSEMBLE MORCEAUX

- RÉFRIGÉRATEUR
 - 18 pl. cu.
 - Portes réversibles
 - 2 bacs à légumes
 - 2 bacs à glaçons (1 gallon) dans la porte
- SÈCHEUSE
 - 4 cycles de séchage
 - 4 choix de température
 - Moteur robuste
- LAVEUSE
 - 7 cycles de lavage
 - 3 choix de température
 - Distributeur de javelant
- CUISINIÈRE
 - Nettoyage facile
 - Prise pour appareil

GRATUIT mélangeur à main avec hachoir Slimline **BRAUN**

modèle MR 370 valeur 50\$

White-Westinghouse

LIVRAISON GRATUITE

Valeur approximative 40\$. Détails en magasin.

NE PAYEZ QUE DANS 12 MOIS

1999⁹⁹

RIEN À PAYER AVANT

12 MOIS

Sur électroménagers sélectionnés!

LAVE-VAISSELLE ULTRA SILENCIEUX

- 5 programmes de lavage
- Filtre autonettoyant
- Très économique

BLANC SUR BLANC

W421RF5

449⁹⁹

CUISINIÈRE

- Minuterie électronique de cuisson différée
- Table de cuisson à bords relevés sans jointure
- Table de cuisson réversible
- Nettoyage facile

BLANC SUR BLANC

W317CE

629⁹⁹

*Sur produits sélectionnés à prix régulier. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Frais d'administration minimes requis lors de l'achat.

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

BROSSARD 8100 boul. Taschereau (514) 923-8100	Centre Fairview Entrée boul. Brunswick (514) 630-6815	CHATEAUGUAY 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 638-2005	DECARIE 690 boul. Décarie, Carrefour (514) 733-6900	DRUMMONDVILLE Carrefour Super Carrefour (819) 472-3124	LASALLE 7800 boul. Newman (514) 595-7800	LAVAL 3956 Autoroute 440, Dextr 440 (514) 686-3956	LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 674-3714	MONTRÉAL 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520	ST-LÉONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550	SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346-6633	TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691-4520	ST-HUBERT 3839 boul. Taschereau (514) 445-1011	ST-HYACINTHE 2125 boul. Casavant O. (514) 771-2125
--	--	---	--	---	---	---	---	--	--	--	---	---	---

L'Association des hôpitaux étonnée par le nombre d'« accidents biologiques »

MARC THIBODEAU

L'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) a réagi avec étonnement hier en prenant connaissance dans *La Presse* des résultats d'une étude de la direction de la santé publique de Montréal-Centre, qui démontre que 1 565 travailleurs ont été exposés accidentellement à des liquides biologiques potentiellement contaminés au cours des 20 derniers mois dans neuf hôpitaux de la région métropolitaine.

Lors d'un premier entretien, le porte-parole de l'organisme, Michel Bissonnette, a indiqué que le nombre de cas rapportés par la régie semblait « fallacieux » tant il était élevé.

Il a alors invité *La Presse* à communiquer avec l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur affaires sociales, afin de vérifier la validité des données de la régie. Le directeur général de l'association, Gilles Lebeau, a rétorqué que les seules données disponibles à ce sujet étaient justement celles recueillies par la direction de la santé publique.

Lors d'un second entretien, survenu à

la suite de cette vérification, M. Bissonnette a finalement indiqué que les chiffres avancés par la régie étaient « réalistes », même s'ils avaient initialement surpris l'AHQ par leur ampleur.

Il a refusé pour autant de dire qu'il existe un problème à l'heure actuelle, en invoquant le fait que le nombre de ces accidents, comme l'indiquait mercredi la régie, aurait diminué substantiellement depuis le début de la décennie et s'inscrit dans les tendances nord-américaines.

Le porte-parole s'est dit surpris par ailleurs de constater qu'un quart des travailleurs inclus dans l'étude qui ont été exposés à un liquide effectivement contaminé au VIH n'ont pas subi les tests de dépistage requis. « Les protocoles établis en milieu hospitalier pour de tels cas sont très stricts. Toutes les personnes ainsi exposées sont testées », a-t-il affirmé, avant de reconnaître qu'il y avait « peut-être » des exceptions.

Les syndicats

Du côté des syndicats des employés du réseau de la santé, qui affirment avoir multiplié les efforts de sensibilisation au cours des dernières années, on ne s'étonnait guère des résultats obtenus par la régie. « Ça confirme ce que l'on savait déjà depuis longtemps, sans pouvoir chiffrer le phénomène », a déclaré Cécile Couture, du comité santé et sécurité au travail de la Fédération des affaires sociales (CSN), qui compte 100 000 mem-

bres dans le réseau de la santé et des services sociaux.

« Les explications et le counselling fournis par les établissements à leurs employés dans de tels cas ne sont pas toujours adéquats. Plusieurs personnes décident carrément, parce qu'elles sont mal informées, de ne pas déclarer leur cas », note Mme Couture.

Même son de cloche à la Fédération des infirmières du Québec, où la présidente, Jennie Skene, s'inquiète particulièrement du nombre important de cas — près d'un sur deux selon la régie — qui ne sont pas déclarés.

« Nos membres sont débordés de travail, dit-elle. Il arrive qu'ils décident de ne rien déclarer lorsqu'un tel accident survient, en s'exposant, du coup, à des risques énormes. »

Francine Genest, présidente de l'Association professionnelle des technologues médicaux du Québec, est « grandement » préoccupée pour sa part par le nombre d'accidents signalés par la régie.

Le personnel des hôpitaux doit être sensibilisé plus encore aux risques encourus, dit-elle. Et les établissements doivent faire appel au matériel le plus sécuritaire, même en période de disette budgétaire.

Le porte-parole de l'AHQ rétorque que les établissements n'ont strictement rien à se reprocher en ce qui a trait au matériel utilisé. « On a pas l'habitude de lésiner en matière de santé et de sécurité au travail », conclut M. Bissonnette.

Mise à l'essai d'un vaccin contre les caries dentaires

Agence France-Presse
TURKU, Finlande

L'Institut dentologique de l'université finlandaise de Turku a enregistré des « résultats prometteurs » sur un « vaccin passif » pour lutter contre les caries dentaires, a déclaré hier le professeur Jorma Tenovuo.

Ce « vaccin passif » est basé sur des anticorps de l'homme destinés à lutter contre les caries, a assuré M. Tenovuo.

« Nous avons d'abord vacciné des vaches avec des bactéries du type streptocoques. Ces dernières obligent le ruminant de produire des anticorps qui se concentrent dans le lait », a indiqué le chercheur nordique.

Selon lui, « ces anticorps sont pris dans le lait cru avant d'être transformés en une poudre que l'on pourra mélanger à une alimentation quotidienne ».

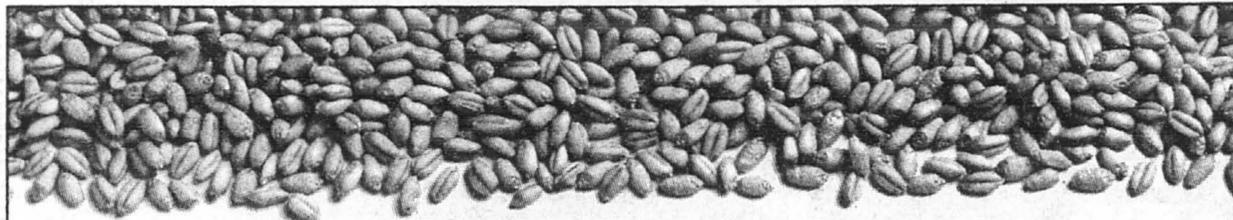
Le professeur Tenovuo a affirmé que des essais ont été effectués chez des adultes sains, « mais nous allons prolonger ces expériences au cours du premier semestre 1998 avec des enfants ».

Les caries dentaires sont une maladie contagieuse qui se déclare la plupart du temps chez des adolescents âgés de 14 ans, a précisé le chercheur de Turku (port situé à 200 km nord d'Helsinki).

L'expérience finlandaise tentera par le canal des anticorps d'empêcher l'émail des dents d'être attaqué par les streptocoques.

Ces streptocoques sont généralement transmis par la mère des enfants, ceci par le canal d'une cuillère utilisée en commun par les deux.

L'Institut dentologique de Turku a ajouté qu'il a pu faire ces recherches grâce à l'assistance des laiteries finlandaises Valio et de la centrale de recherches agricoles de Joensuu. Cette dernière possède une étable avec une trentaine de vaches pouvant produire des anticorps pour 1 500 enfants.



VIVRE d'amour et d'eau fraîche ? D'accord...
mais il y a aussi la bonne forme. Avec le son de blé, par exem-

ple. Responsable du maintien de la bonne santé du système digestif terminal, le son de blé est probablement beaucoup plus important que la plupart des gens ne l'auraient cru. Son action est si précieuse en fait, que les autorités américaines, division aliments et drogues, s'affairent à étudier son dossier.

LE SON DE BLÉ. PASSIONNANT.

Bien que cet humble membre des graminées existe depuis l'âge de pierre, l'appréciation de son rôle important quant au maintien de la

bonne santé est pour sa

part tout à fait récente.

Samuel de Champlain, premier à en avoir semé

aux abords de Québec en 1604, serait certainement heureux de savoir que le son de blé fait de nos jours les manchettes.

Découvertes à l'appui, notre Comité consultatif gouvernemental sur la fibre alimentaire y

est également allé de son étude sur le sujet, en recommandant aux Canadiens de doubler la quantité de fibres au menu, en passant de 15 à 30 grammes par jour. Rien de plus simple, surtout qu'une seule portion de céréales Kellogg's Bran Flakes*, Kellogg's Raisin Bran deux pelletées*

ou une portion de céréales All-Bran* de Kellogg peut vous fournir une bonne partie de l'apport en fibres quotidien recommandé.

L'ABC DES FIBRES ALIMENTAIRES...

Vos grands-parents ne parlaient pas de fibres alimentaires.

Mais ils connaissaient d'instinct un phénomène que les équipes médicales et scientifiques entreprennent aujourd'hui de prouver. Le son de blé traverse votre système d'un seul coup, sans être absorbé. Cependant, grâce à sa capacité de rétention d'eau, il peut augmenter le poids des déchets entraînés et accélérer le temps de transit intestinal. Le résultat ? Il diminue les concentrations d'acides biliaires et aide à soulager la pression intestinale. Autrement dit, vos grands-parents le savaient... sans le savoir !

ADORABLE KELLOGG

Alors. Bien plus que d'amour et d'eau fraîche, que diriez-vous de vivre la passion des céréales Kellogg ! Avec plus d'une centaine d'études indépendantes réalisées au cours des 25 dernières années, la recherche indique maintenant que le son de blé joue un rôle important quant au maintien de la bonne santé générale et à la bonne forme de votre système digestif terminal. Et au début des années 1900, en offrant nos céréales Kellogg's Bran Flakes* aux Canadiens, nous étions déjà en mesure d'y croire. Depuis le temps, nous avons acquis encore plus de connaissances en son de blé, et voulions partager nos trouvailles avec vous. Pour d'autres détails au sujet du son de blé, veuillez consulter nos diététistes professionnelles, C.P. 9106, Paris (Ontario) N3L 3X6. Le son de blé. Des spécialistes de la santé de partout en Amérique du Nord en raffolent au déjeuner.

POURQUOI LES EXPERTS EN SON DE BLÉ DÉJEUNENT-ILS AU SON DE BLÉ ?



LES CÉRÉALES FONT LEURS PREUVES.

Une portion de la campagne Kellogg, demandant le droit d'annoncer les produits contenant du son de blé comme étant des éléments santé, a été déposée aux autorités américaines, division aliments et drogues, et acceptée pour étude. Pour mieux connaître les céréales Kellogg et pour d'autres conseils nutritionnels, visitez notre site Web au www.kellogg.com



DÉJEUNER AU SON DE BLÉ, UN CHOIX POUR LA VIE!

Kellogg's

* Marques déposées / marques de commerce de Kellogg Canada Inc. © 1997

L'événement familial de l'été!

GRAND PRIX

Coccinelle

DANS UN JARDIN



Événement parrainé par
Jacques Villeneuve
champion de Formule 1

SAMEDI ET DIMANCHE

7 et 8 juin

Au centre-ville de St-Bruno
(boulevard Clairevue)

La plus grande compétition de courses
de Boîtes à Savons au Canada



Exposition de voitures de course

Jeux géants

Spectacles continus

Ton amie Coccinelle des Parfumeries Dans un Jardin

GO-Kart

Olympiades

Amuseurs publics

commandité par



Dans un Jardin

LES SENS ET LES SOINS

SAMEDI 20h00

Spectacle Hommage à
Jeunesse d'aujourd'hui
avec les Classés, les Gendarmes
et César et les Romains.

DIMANCHE 19h00
Cirque Éloize



Pour informations
646-7446



Michel Blass recherché relativement à la disparition de l'antiquaire Therrien

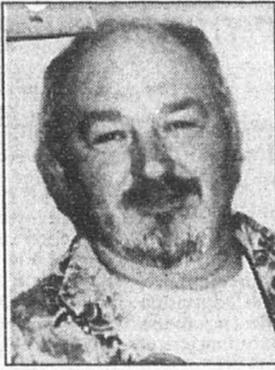
JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Convaincu que Michel Blass a joué un rôle dans la disparition de l'antiquaire Étienne Therrien, de Prévost, la Sûreté du Québec a fait lancer hier contre lui un mandat d'arrestation pour complot de vol qualifié, d'enlèvement et de séquestration.

M. Therrien, 45 ans, a été vu pour la dernière fois le 21 mars dernier alors qu'il quittait son commerce situé dans cette municipalité des Laurentides. Il a pris la route de la Mauricie où il était censé aller rencontrer un dénommé Michel Simon pour une transaction. Il avait en poche une grosse somme d'argent.

La SQ a par la suite établi que Michel Simon était en réalité le tueur à gages et délateur Michel Blass, le frère du célèbre Richard qui fut criblé de balles par des policiers venus l'arrêter.

Quelques jours après sa disparition, le véhicule de M. Therrien a été trouvé dans le stationnement d'un restaurant en Mauricie.



Michel Blass

Puis, le 4 avril, une relation de Blass, Yvon Tardy, a été arrêté par les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ. Il a été accusé d'avoir allumé un incendie criminel au chalet de Blass, le 19 novembre 1996, à Saint-Justin. Il a raconté aux policiers avoir été impliqué au début dans le complot visant à entraîner M. Therrien dans un traquenard.

Selon le libellé du mandat, Blass est aussi recherché pour méfait et complot pour incendie criminel.

Dans le but d'aider les policiers à retrouver M. Therrien, des antiquaires ont offert une récompense de 10 000 \$. De plus, en mai, des policiers provinciaux se sont rendus dans un motel de la région de Drummondville où un informateur avait cru voir Blass. Mais il n'était pas là.

Toute information pouvant aider la SQ à retrouver cet antiquaire et Blass peut être transmise nuit et jour aux enquêteurs au 598-4043 ou au superviseur de la SQ au 598-4242.

Le Rowdy Crew Lussier condamné à vie pour le meurtre d'un trafiquant rival

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Ses nombreux échanges sur téléphone cellulaire auront perdu Mario Lussier, un motard de 33 ans, qui vient d'être condamné à la prison à vie pour le meurtre d'un trafiquant d'une bande rivale.

Lussier, un membre en règle des Rowdy Crew (affiliés aux Hells Angels), conduisait la camionnette où se trouvait le délateur vedette Serge Quesnel lorsque ce dernier a tué Claude Rivard, le 3 février 1995. Leur cible était immobilisée à un feu rouge, à l'intersection de la 8^e Avenue et de la rue Notre-Dame, à Repentigny.

Les six hommes et six femmes du jury ont entendu maints témoignages depuis le 21 avril. Mais ce sont sans doute les relevés fournis par Bell Mobilité et Cantel qui les ont aidés à rendre leur verdict en une heure mardi : un temps quasi record dans une cause de meurtre.

Selon la Couronne (qui a aussi produit une liste de numéros de téléavertisseurs saisis chez les motards), ces documents ont permis au jury de croire ce que répète Quesnel depuis qu'il collabore avec la police, soit qu'il est resté en relation constante avec Louis Roy et Mario Brouillette, aussi bien lorsqu'il traquait sa victime qu'après l'avoir tuée. Toute une série d'appels ont effectivement été faits au moment où il le disait, et ceux-ci provenaient de l'endroit qu'il indiquait.

« Cela prouve qu'un délateur peut être cru si on corrobore certains éléments essentiels de son témoignage », a remarqué hier Me François Legault, qui a piloté le dossier.

À ce sujet, on se rappellera que, dans deux autres affaires de meurtre, la version de Quesnel n'a pas été retenue par les jurés. Cette fois-ci, l'avocat de la défense, Léo-René Maranda, a d'ailleurs mis trois jours à souligner toutes les contradictions du délateur, qui aura témoigné plus de 100 jours au total.

Le jury a néanmoins conclu que Quesnel n'a pas agi de son propre chef, mais prenait part à un plus vaste complot.

Lussier a pourtant affirmé qu'il comptait simplement séquestrer Rivard pour lui donner une leçon, que ni Roy ni Brouillette (toujours recherché) ne le savaient, et que lui-même avait été pris au dépourvu lorsque Quesnel a fait feu. Ces « aveux » l'empêchaient d'être acquitté, mais auraient pu lui valoir un verdict d'homicide involontaire, moins grave que le meurtre.

Son ancien complice soutient pourtant que tout était bien orchestré. Il dit que c'est Roy qui voulait éliminer Rivard et que c'est Brouillette qui lui a indiqué comment faire. Selon lui, ce dernier a même dessiné un plan afin de l'aider à retrouver la victime à sa brasserie préférée.

Quesnel a aussi expliqué comment il a tiré en pleine rue, comment lui et Lussier ont fui en camionnette et comment il a jeté deux armes par la fenêtre avant de se cacher sous un balcon, tandis que Lussier se faisait prendre hors du véhicule.

Le verdict du jury sanctionne inévitablement cette dernière partie de l'histoire. Quant à la participation de Roy et de Brouillette, elle devra être établie lors de leurs propres procès.

loto-québec résultats

Millions POSSIBLES

1 Pontiac Sunfire décapotable

Tirage du 97-06-04: **2644664**

(numéros non décomposables)

97-06-01: 2645156 97-06-03: 1508477
97-06-02: 2194763

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Une voiture à l'enjeu chaque jour, du 1^{er} au 29 juin

Urgent \$\$

Un important manufacturier est à la recherche de femmes utilisatrices de serviettes spécialement conçues pour les problèmes d'incontinence urinaire (perte involontaire d'urine) afin de tester des produits. Vous devez résider à Montréal ou ses environs.

Informations: Claudette Paquet
288-6894

Faites réemailer votre baignoire.

PRIX COURANT 190 \$

OFFRE SPÉCIALE **130 \$***

10 ans d'expérience

* Rabais de **60 \$**

GARANTIE 5 ANS

valable jusqu'au 12 juin

du prix courant avec ce coupon

Tél.: (514) 325-7041

ROLEX

Oyster Perpetual Day-Date

KAUFMANN de SUISSE

BIJOUX ET MONTRES DEPUIS 1954

2195 rue Crescent, au sud de la rue Sherbrooke, (514) 848-0595

loto-québec résultats

Quip-Quip

Tirage du 97-06-04

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
553318	260301
10 000 \$	10 000 \$
3 ^e numéro	4 ^e numéro
964936	376058
10 000 \$	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

Banco

Tirage du 97-06-04

1	2	7	11	14
15	17	20	21	33
34	42	43	49	51
54	60	64	69	70

Extra Tirage du 97-06-04

NUMÉRO 700455

TVA: le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE

DONNER - une leçon d'ESPOIR

1 800 335-6175

PRENEZ VOTRE PLACE AU SOLEIL

L'ANTI STRESS

Choisissez parmi nos forfaits à prix avantageux celui qui vous convient le mieux et profitez de toute une pléiade d'activités estivales sans frais.

GÎTE ET BON PAIN: 299 \$ pour 2 personnes.
4 nuits et 5 jours de semaine, petits déjeuners et service compris.

ESCAPADE DÉTENTE: 85 \$ par personne (occupation double).
1 nuit et 2 jours, petit déjeuner, dîner et service compris.

FORFAIT THÉÂTRE: 109 \$ par personne (occupation double).
1 nuit et 2 jours, petit déjeuner, dîner, billet de théâtre et service compris.

PAUSE PARENT UNIQUE: 125 \$ pour un adulte et un enfant (12 ans ou moins). Petit déjeuner, dîner et service compris.

Tarifs en vigueur jusqu'au 19 octobre 1997 et sujets à certaines conditions.

HÔTEL LE CHANTECLER
Centre de congrès et villégiature

Pour information et réservation:
Montréal: 393-8884
Extérieur: 1 800 363-2420

FUTURE SHOP

60 JOURS GRATUITS

à Internet

Microsoft
en démonstration le 7 juin
3858 Boul Taschereau Greenfield Park

PAR TOTALNET

Packard Bell. 160

Ordinateur de base avec un processeur Pentium® 166MHz pour l'éducation et le divertissement

- CD ROM Max 16x pour accès rapide aux données;
- Téléc./Modem 33,6K pour une connexion rapide à Internet;
- DRAM vidéo de 1Mo; carte de son stéréo SRS® 38007160 160

ANNONCÉ AVEC UN MONITEUR OPTIONNEL

21999⁹⁹

LE PENTIUM 166 LE PLUS ABORDABLE SUR LE MARCHÉ!

Processeur Pentium® 166MHz	1,6 Go Disque dur	16Mo EDO RAM	Max 16X CD ROM	33,6K Téléc./Modem
----------------------------	-------------------	--------------	----------------	--------------------

COMPAQ PRESARIO 4180

Processeur Pentium® de 166MHz avec la technologie MMX™ - Un super outil pour la productivité à la maison

GRATUIT! EXTENSION DE SYNC DRAM A 40Mo VALEUR DE 150\$

21999⁹⁹

6 MOIS SANS INTÉRÊT

Processeur 166MHz	RAM 24Mo SyncDRAM	Disque dur 4,0 Go	CD ROM vitesse 8x	Téléc./Modem 33,6K
-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--------------------

ÉCONOMISEZ 300\$

MONITEUR NEC XV14

POUR SEULEMENT 99\$

À L'ACHAT D'UN ORDINATEUR NEC

NEC 9702

Processeur Pentium® 166MHz: un outil formidable pour l'éducation et le divertissement de toute la famille.

- ✓ 32Mo de RAM;
- ✓ CD ROM à vitesse 8x pour accès rapide aux données;
- ✓ téléc./modem 33,6K pour des connexions d'une rapidité incroyable;
- ✓ haut-parleurs NEC SW;
- ✓ ensemble de logiciels très populaires.

22999⁹⁹

6 mois sans intérêt

Processeur Pentium® 166MHz	32Mo RAM	2,1 Go DISQUE DUR	Vitesse 8x CD ROM	33,6K Téléc./Modem
----------------------------	----------	-------------------	-------------------	--------------------

*Sur approbation du bureau de crédit. L'intérêt calculé sur les montants versés à condition que:
(1) les mensualités mensuelles (à moins) soient versées;
(2) le solde soit payé au complet à la fin de la période couverte l'offre sans intérêt: 17% de 29,8%.

Exemple: le 1^{er} juillet 1997, un client achète un ordinateur pour 1200\$. (prix usuel 1500\$).
Si les mensualités mensuelles versées sont de 120\$, pour un achat de 1200\$ sont versées en le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat. L'intérêt est éliminé formant un TFR de 0% (coût total 1200\$) pour un achat de 1200\$. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois supplémentaires et que les mensualités mensuelles tendent à 111,71\$ pour un achat de 1200\$ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant l'achat. L'intérêt total est de 300,44\$ (coût total: 2300,44\$) et le TFR apparent est de 29,8% pour un achat de 1200\$.

Les options sont calculées au coût plus affiché à nos clients avec un compte commercial. Nous nous réservons le droit de modifier les conditions. Certains crédits ne sont pas disponibles dans tous les magasins. En raison de l'absence de données de cette publicité, il est possible que certaines offres soient offertes à des prix plus bas en magasin.

FUTURE SHOP

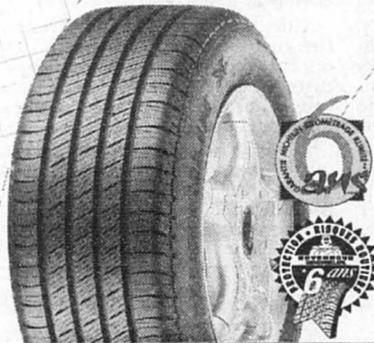
Ordinateurs • Audio • Communications
Vidéo • Electroménagers • Disques compacts

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE. COMMUNIQUEZ AVEC LE FUTURE SHOP LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

ANJOU	7200, boul. de Rosemère (derrière les Galeries d'Anjou)	357-7558
LAVAL	1645, boulevard Le Carbone	978-5420
GREENFIELD PARK	3858, boulevard Taschereau	465-4269
MARCHE CENTRAL	1041, rue du Marché Central	387-3188
LASALLE	7077, boulevard Newman (Carrefour Angrignon)	368-1610
POINTE-CLAIRE	6321, boulevard 40 (boul. St-Jean, Complex Pointe-Clair)	428-1999
CENTRE-VILLE	470, Ste. Catherine ouest	393-2600

MICHELIN®

**RAFFINEMENT
TECHNOLOGIQUE
À PRIX
D'AUBAINE**



MICHELIN® X-ONE

Quatre pneus en un

Exemples:

P175/70R13

94⁰⁰\$

P185/70R14

106⁰⁰\$

P205/70R15

126⁰⁰\$

Certains détaillants peuvent vendre à prix moindre

MICHELIN® RainForce MX4

Conçu pour la pluie

Exemples:

155R13

67⁰⁰\$

P185/75R14

96⁰⁰\$

P205/75R15

112⁰⁰\$

Certains détaillants peuvent vendre à prix moindre

MICHELIN® LTX M/S

Pneu camionnette
La durabilité redéfinie

Exemples:

P235/75R15 LCB

124⁰⁰\$

LT225/75R16LRDLNCN

158⁰⁰\$

LT245/75R16LRELNCN

177⁰⁰\$

Certains détaillants peuvent vendre à prix moindre

Disponibles dans plusieurs autres grandeurs

Consultez le détaillant de votre localité



MICHELIN®
PARCE QUE LES PNEUS, C'EST IMPORTANT®

Réhabilitation ou prison pour le jeune Martin ?

Il a injecté une dose mortelle d'héroïne à sa petite amie

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

La Couronne réclame la prison pour Joseph Martin, un jeune homme de 18 ans qui a injecté une dose mortelle d'héroïne à sa petite amie de 15 ans.

D'abord accusé d'homicide involontaire, Martin a plaidé coupable à une accusation réduite de négligence criminelle en janvier. Il faut dire qu'à l'arrivée des ambulanciers et des policiers à son domicile, au petit matin du 24 août 1996, il avait spontanément avoué son rôle dans l'overdose de la jeune Stéphanie Pierpaoli. L'accusé dit toutefois avoir d'abord voulu empêcher son amie de se droguer, et l'avoir aidée uniquement par crainte qu'elle ne s'injecte des bulles d'air. L'adolescente essayait l'héroïne pour la première fois.

« Cette cause-ci suscite dans mon entourage autant de discussions enflammées que si on parlait d'avortement, a avoué d'entrée de jeu Me Hélène Morin, qui représente la poursuite. Il y en a qui se demandent pourquoi on a porté des accusations, d'autres qui militent pour le pénitencier. Pour ma part, je suis de ceux qui voient ce cas comme méritant une sentence exemplaire. »

Me Morin souligne que l'héroïne est une drogue dure et dangereuse, dont Martin connaissait les effets potentiellement mortels. L'avocate a aussi indiqué que l'adolescent n'en est pas à ses premiers gestes téméraires puisqu'il a déjà injecté des drogues chimiques à une autre mineure, et qu'il a déjà visité les tribunaux.

« Le rapport présentiel dit qu'il a de la difficulté à reconnaître sa responsabilité, a-t-

elle ajouté. Il va pourtant falloir qu'il le fasse et la meilleure façon de le faire réfléchir est de l'incarcérer. »

À l'inverse, la défense souligne que le jeune Martin n'a rien caché dès le départ et qu'on lui enlève toute chance de s'en sortir en l'envoyant au pénitencier. Déjà attiré par les fonds de bouteille de bière à cinq ans, drogué à la colle à neuf ans et dépendant de l'héroïne à 12, l'accusé a longtemps fréquenté un groupe de punks, dont le « mode de vie » implique la consommation de drogue, soutient Me Salvator Mascia.

Or, à la suite de la mort de sa petite amie, Martin a subi une cure de désintoxication de neuf mois. Il veut changer, dit-on, et vient tout juste d'obtenir une place à la maison de transition L'Exode. « C'est ça le bon exemple », a lancé son avocat.

« Tout ce qui se passe en milieu carcéral — les drogues qui circulent, la vie contraignante et la baisse de l'estime de soi — prédispose aux rechutes et réduit les acquis », a aussi affirmé, Denis Lepage, directeur du Rivage, la maison que vient de quitter le jeune héroïnoman.

Stéphanie Pierpaoli a rencontré Joseph Martin boulevard Saint-Laurent, l'été dernier, alors qu'elle fuyait son domicile de Sainte-Catherine, sur la Rive-Sud, pour trouver un peu d'excitation dans la métropole.

Venus assez nombreux, ses parents ont accueilli avec tristesse et indignation certains propos des avocats. L'oncle de la jeune victime a d'ailleurs frappé son ex-ami en plein palais de justice le 23 avril. Mardi, il a plaidé coupable à des accusations de voies de fait et obtenu un sursis de peine.

Le juge Joel Guberman décidera de la sentence de Joseph Martin le 10 juin.

Racket à la pension de faux résistants d'origine grecque

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le gouvernement fédéral a perdu des dizaines de milliers de dollars en les versant à des Canadiens d'origine grecque qui prétendaient avoir servi la Résistance durant la Deuxième Guerre mondiale.

Faux certificat à l'appui, les « fraudeurs » ont aisément soutiré une pension au ministère des Anciens combattants, qui n'a pas sourcillé en constatant que certains d'entre eux avaient à peine dix ans au moment de la guerre, entre 1939 et 1945.

« On peut se demander pourquoi les autorités canadiennes ont été si promptes à accepter l'idée plutôt bizarre qu'un groupe de résistants enrôle formellement un jeune enfant et fasse en sorte que cet événement soit noté dans un registre gouvernemental officiel alors que la Grèce était sous l'occupation allemande et italienne », écrit d'ailleurs le juge Daniel H. Tingley, dans un jugement rendu le 22 mai.

Il s'agit toutefois d'une première victoire officielle pour Ottawa, puisque la Cour supérieure ordonne à Vasilios Liakopoulos, un résident de LaSalle, de rembourser les 41 000 \$ touchés entre avril 1989 et novembre 1991.

Vérification faite auprès de l'ambassade grecque, le gouvernement découvrait la su-

percherie en octobre et entamait des poursuites cinq ans plus tard.

Le défendeur — qui a touché une pension de 352 \$ par mois, plus des prestations médicales — dit avoir cru qu'il détenait un certificat authentique. Mais le tribunal se montre carrément sceptique, puisque Liakopoulos a payé la somme rondelette de 2000 \$ pour obtenir le fameux document de Nicolas Brasse, un homme rencontré dans un café grec de Montréal. Sans compter que le certificat n'émane même pas de la ville où vivait le « résistant ».

Ainsi, même si ce dernier a vraiment fait son effort de guerre en alimentant son père caché dans les montagnes, il a employé des moyens condamnables pour le prouver, estime le juge.

Notons enfin que le ministère de la Justice a déjà gagné une dizaine de causes similaires par défaut (c'est-à-dire sans qu'elles ne soient contestées). C'est au mois de mars 1992 que le gouvernement découvrait le racket des faux papiers et décidait de ne plus verser de pension aux anciens résistants. La Loi sur les anciens combattants accordait auparavant des sommes généreuses aux personnes naturalisées canadiennes qui auraient combattu les nazis.

Policiers trop zélés

PIERRE BELLEMARE

Les policiers, malgré leur devoir de faire respecter la loi, n'ont pas tous les pouvoirs. Pas celui, en tous les cas, d'intervenir d'autorité dans une chicane entre propriétaire et locataire.

C'est ce qui ressort d'une décision que vient de rendre le Comité de déontologie policière. Il estime que les agents Guy Germain et André Boisvenue, de la police de la CUM, « n'ont pas respecté l'autorité de la loi et n'ont pas collaboré à l'administration de la justice » en expulsant Gérard Fréchette, en mars 1994, du logement où il était chambreur, au 5517, boulevard Saint-Michel, à Montréal.

Le Comité précise, dans sa décision rendue le 12 mai, que les policiers fautifs « sont intervenus dans un litige de nature civile, commettant ainsi un acte dérogatoire prévu à l'article 7 du Code de déontologie des policiers du Québec ».

En somme, les deux policiers se sont immiscés dans un conflit personnel entre une dame et son locataire, M. Fréchette, alors que ce type de litige est généralement soumis aux tribunaux civils.

Se fiant uniquement à la propriété des lieux, les policiers ont procédé à l'expulsion de M. Fréchette, agissant ainsi sans droit. Celui-ci était légalement locataire d'une chambre et, partant, dûment autorisé à demeurer à cet endroit, puisque son bail était toujours en vigueur.

Ceinture d'objets célestes

Agence France-Presse

Une ceinture d'objets célestes jamais vue jusqu'ici existerait près de celle de Kuiper et fournirait les comètes observées autour de Jupiter, selon des scientifiques canadiens et américains qui en ont réalisé une modélisation. Les auteurs de l'étude, à paraître dans le numéro du 13 juin de la revue scientifique *Science*, ont modélisé sur ordinateur cette ceinture d'objets composés de glace éparpillés hors du plan de la ceinture de Kuiper, au-delà de l'orbite de Neptune. En 1951, l'astronome américain d'origine néerlandaise Gérard Kuiper avait affirmé que cette ceinture, située juste au-delà de l'orbite de Pluton, constituait le dernier vestige d'objets célestes de petite taille à partir desquelles toutes les planètes connues de notre système solaire se seraient constituées.



MARDI À BROSSARD. VENDREDI À GASPÉ.

Et toujours, un bon lit douillet à la fin de la journée ! Si vous êtes de celles et ceux qui passent le plus clair de leurs journées sur la route, à l'extérieur, quoi de mieux qu'une chambre d'hôtel ou une suite bien située, confortable et tranquille pour vous reposer et être pleinement efficace le lendemain. C'est exactement ce que nous avons à offrir.

Dans tous nos établissements, vous retrouverez toujours la même formule. Confort, calme, qualité et accueil chaleureux. Satisfaction garantie. Rien de plus, rien de moins !

Pas étonnant que des milliers de Québécois séjournent chaque été dans nos 40 établissements répartis à la grandeur du Québec. Après tout, nous sommes le plus grand réseau hôtelier au pays !

Le réseau de tout repos

Peu importe vos projets de loisirs ou de vacances cet été, réservez votre chambre ou votre suite avant de partir !



Téléphonez dès maintenant au
1 800 BO-REVES
(1 800 267-3837)

Tarifs spéciaux pour groupes

Dès le 1er juin 1997, vous pourriez GAGNER une Ford Windstar ! Tous les détails à la réception des établissements participants.



A. Gold

LE SOLDE DE VÊTEMENTS

L'OCCASION
DE L'ANNÉE POUR
ÉCONOMISER.

JUSQU'À 70% DE RABAIS

**VESTONS
SPORT**

RÉG. 350\$ À 495\$

149\$^{ET PLUS}

JUSQU'À 60% DE RABAIS

COMPLETS

EN LAINE POUR TOUTES SAISONS

RÉG. 595\$ À 695\$

249\$^{ET PLUS}

JUSQU'À 65% DE RABAIS

PANTALONS

DE VILLE POUR TOUTES SAISONS

RÉG. 135\$ À 225\$

79\$^{ET PLUS}

Hâtez-vous à notre Solde de complets 2 pour 750\$

CHOISISSEZ PARMIS DES MILLIERS DE COMPLETS
DE NOS COLLECTIONS PRINTEMPS 97.

NOUVEAUX ARRIVAGES DANS LES TISSUS LÉGERS • RÉG. 595\$ À 695\$

425\$ • 2 POUR 750\$

« Y a pas le feu ! » affirment des parents et dirigeants qui demandent un moratoire sur les fusions scolaires

MARTHA GAGNON

La grogne augmente dans des commissions scolaires où la carte des fusions proposée par la ministre Marois suscite des frustrations chez les administrateurs et les parents.

« Rien ne presse, Mme Marois, y a pas le feu ! » ont affirmé hier des représentants des commissions scolaires et des comités de parents de Brossard, l'Eau-Vive et Taillon, qui s'opposent à la création d'une « méga-commission » englobant plus de 40 000 élèves. La députée libérale de La Pinière, Fatima Houada-Pépin, appuie le regroupement et reproche à Mme Marois son empressement dans ce dossier.

Avec d'autres commissions scolaires de la province, le regroupement scolaire de la MRC de Champlain demande un moratoire afin de proposer un « découpage mieux adapté aux besoins du milieu ». Il

déplore que le ministère s'apprête à créer de nouvelles structures sur du sable mouvant, alors que les limites territoriales des MRC risquent de changer et que les ministères ne s'entendent pas sur cette question.

Malgré les protestations, il semble bien que la ministre Pauline Marois soit déterminée à aller de l'avant pour présenter la nouvelle carte scolaire à la mi-juillet ou au plus tard en août. L'objectif visé est de réduire le nombre de commissions scolaires de 156 à 70. En Montérégie, la restructuration prévoit une diminution de 23 à neuf.

« Il n'est pas question de mora-

toire, a précisé hier Christiane Milville-Deschênes, attachée de presse au bureau de Mme Marois. Il y aura une restructuration scolaire. La ministre analyse actuellement les résultats de la consultation et apportera des correctifs au besoin. Les fusions permettront des économies de 100 millions qui pourront être affectées aux services éducatifs. »

Elle ajoute que les parents n'ont pas de raison de s'inquiéter, puisque les commissions scolaires n'auront plus les mêmes pouvoirs et que l'école détiendra le pouvoir pédagogique.

La restructuration fera l'objet d'interventions et possiblement de recommandations au congrès de la Fédération des commissions scolaires, qui aura lieu en fin de semaine à Montréal. « La rigidité que démontre la ministre soulève du mécontentement en plusieurs en-

droits, explique Denis Pouliot, porte-parole de la fédération. Les gens se sentent bousculés par un échéancier serré. Ils doutent de l'efficacité et même de la rationalité budgétaire de l'opération dans certains cas. L'obsession d'ajuster les frontières des commissions scolaires à celles des MRC provoque des perturbations. »

Selon M. Pouliot, le mécontentement se fait surtout sentir en Estrie, dans les Laurentides, à Laval, en Beauce, sur la Côte-Nord et dans certaines parties de la Rive-Sud.

« Une commission scolaire de 40 000 élèves, c'est trop gros, se plaint Lucie Désilets, présidente du comité de parents de la commission scolaire Taillon. Il faut garder une dimension humaine. On sait que les regroupements de commissions scolaires de plus de 16 000 élèves ne génèrent pas d'économies substantielles. Les parents sont satis-

faits des services actuels et craignent de perdre des programmes et avantages, de même que leur influence sur les décisions. »

Selon Réal Hébert, président de la commission scolaire de Brossard, les commissions scolaires ne sont pas contre la fusion, mais souhaitent d'autres formes qu'une structure unique. Elles verraient d'un bon oeil, par exemple, que l'on « coupe la poire en deux » pour créer deux commissions scolaires de taille moyenne plutôt qu'une seule.

M. Hébert estime que « l'ensemble de ce territoire scolaire devrait constituer un cas d'exception au même titre que l'ensemble de la communauté urbaine de Montréal. Les deux seules grosses commissions scolaires projetées sont dans la périphérie immédiate de l'île de Montréal, soit en Montérégie et à Laval. »

La FCSQ plaide en faveur d'une réforme plus humaine de l'éducation

Presse Canadienne
QUÉBEC

« On assiste à une réforme de l'éducation dépourvue de toute sensibilité humaine », affirme la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), Diane Drouin.

Le jour même où débute à Montréal le 39^e congrès de la FCSQ, Mme Drouin demande aux élus des

commissions scolaires de se mobiliser pour faire comprendre au gouvernement que celles qui survivront à la refonte de la carte des régions et aux fusions sont là pour rester.

« Jusqu'à maintenant, on ne s'est pas braqué face aux changements, explique Mme Drouin dans une entrevue à La Presse Canadienne. On a fait preuve d'ouverture et discuté sans manifester dans les rues.

« Les préoccupations du gouvernement semblent d'un autre ordre que ce que doit être une véritable réforme de l'éducation, précise Mme Drouin. Pour nous, le cœur de notre mission, c'est la réussite de l'élève. Avec les compressions budgétaires, la reconfiguration des territoires, on risque malheureusement de passer à côté de l'objectif. »

La régionalisation, la décentrali-

sation, la rationalisation, les regroupements et une administration plus serrée, les commissions scolaires y souscrivent, mais pas de n'importe quelle façon.

« Pour l'instant, les critères retenus par le gouvernement pour réaliser son objectif ultime de créer des territoires où on administrera la santé, l'éducation, le développement régional, l'emploi, le transport et les régies municipales sont

tout à fait irrespectueux des populations et des milieux », soutient Mme Drouin.

La nouvelle carte régionale ne fait pas consensus, et le mécontentement est grand.

« Il est où le critère humain du gouvernement ? On se retrouve avec des décisions bureaucratiques où on ne ressent aucune sensibilité humaine. Ça nous déçoit », affirme Mme Drouin.

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ TIP TOP



VÊTEMENTS BRITISH OPEN GOLF

POLOS DE GOLF 100 % COTON PEIGNÉ, 33,75 \$. RÉG. 45 \$.
CHEMISE COUPE-VENT RESPIRABLE À CARREAUX BLACK WATCH, 52,50 \$. RÉG. 70 \$.
SPÉCIAL FÊTE DES PÈRES.

ÉCONOMISEZ 25%

SUR UNE SÉLECTION DE COMPLETS,
VESTONS SPORT, CHEMISES HABILLÉES
ET CRAVATES.

ÉCONOMISEZ DE 25% À 33%

SUR TOUS LES VÊTEMENTS
SPORT PRINTANIERS.

GAGNEZ LA PARTIE DE GOLF DE VOTRE VIE
AU ROYAL ST. ANDREWS EN ÉCOSSE, OU UN
ENSEMBLE DE BÂTONS DE GOLF JAZZ FAT CAT
FAITS SUR MESURE.**

TIP TOP

EN VIGUEUR JUSQU'À LA FÊTE DES PÈRES, LE 15 JUIN.

*applicable sur le prix original. **les détails du concours sont disponibles en magasin.

La Presse

MARCHÉ AUX PUCES

**3 lignes d'annonces
7 jours consécutifs
pour seulement 24,99 \$ + taxes**

(8,33 \$ par ligne additionnelle) Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication.

Les petites annonces 285-7111
Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

Solde de déménagement

Polaroid Photopad

- Numérise photos jusqu'à 4 po x 6 po
- Résolution de 100, 200, 300, 400 p.p.p.
- 24 bits couleurs, 8 bits noir et blanc
- Numérisation en moins de 60 secondes
- Compatible PC et Mac

179,99 \$



Polaroid Sprintscan LE

- Numérise diapositive et négatif 35 mm
- Résolution maximum de 1 950 p.p.p.
- 10 bits couleurs
- Interface SCUSI-2
- «Plug-in» Mac et «Twain» pour PC

999,99 \$

Polaroid PDC 2000/40

- Résolution de 1600 x 1200 pixels /16,7 millions de couleurs
- 24 bits couleurs
- Emmagasine 40 images
- Interface SCUSI-2

2 999,99 \$



**L. L. Lozeau déménage bientôt
juste en face au 6224 St-Hubert**

HEURES D'OUVERTURE : Du lun. au merc., de 8 h à 18 h • Jeu. et vend., 8 h à 21 h • Le sam. de 9 h à 17 h • Le dim. de 11 h à 17 h.



Valide jusqu'au 19 juin 1997 • Photos peuvent différer

« TOUT POUR LA PHOTO VIDÉO »

L.L. LOZEAU LTÉE

6229, rue ST-HUBERT, Mt H2S 2L9 Tél.: 274-6577
Stationnement municipal à l'arrière 1-800-363-3535

Drame familial à Shawinigan

Presse Canadienne
SHAWINIGAN

Le paisible quartier de Terrasse des Rapides, situé dans la partie est de la ville de Shawinigan, a été secoué par un drame familial, vers 8 h 30 hier matin. C'est le deuxième à survenir en moins d'un mois à Shawinigan.

Un père de famille apparemment dépressif, Lucien Brière, âgé de 47 ans, a vraisemblablement abattu sa femme, Ginette Rivard, âgée de 45 ans, pour ensuite s'enlever la vie avec un revolver de calibre .357. Parents de deux enfants âgés de 7 ans et 15 ans, le couple a été découvert vers 9 h 15 dans la maison familiale. Tous deux étaient étendus sur leur lit.

Les policiers de la Sécurité publique ont été appelés sur les lieux après un appel logé par une voisine des Brière, alertée par ce qui lui semblait être des coups de feu et des cris.

Surveillant le va-et-vient des policiers et des agents de l'Escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec, des voisins semblaient consternés par les événements.

L'agent Daniel Lamirande, du service des communications de la Sûreté du Québec, a déclaré hier qu'il s'agissait d'un couple sans histoire et que rien ne laissait présager les événements survenus hier. Il semble que la maison était en ordre et qu'aucune trace d'affrontement ou de bousculade n'ait été relevée.

M. Lamirande a toutefois indiqué que Lucien Brière, un travailleur de l'usine Norton à Shawinigan, était en congé de maladie depuis quelques temps et que son état était jugé dépressif. Il était également un collectionneur d'armes à feu.

Une autopsie sera pratiquée sur les corps des victimes au cours des prochains jours.

Un Cubain jaloux abat un touriste

Agence France-Presse
LA HAVANE

Un jeune touriste italien a été tué par arme à feu par un mari jaloux mardi après-midi à La Havane, a-t-on appris hier de source diplomatique italienne.

Matteo Siano, âgé de 26 ans, a été abattu dans le quartier de Santo Suarez par le mari de sa logeuse, séparé de son épouse mais a été pris d'une crise meurtrière de jalousie à l'encontre du touriste qui louait un logement privé.

Selon ces témoignages, l'homme a ensuite jeté le corps dans la rue et, après avoir chassé son épouse et l'un de ses deux enfants du logement, s'est retranché avec le second enfant avant l'intervention des forces de police.

Le Comité des parents exagère, selon Pallascio

MARC CASSIVI

Le Comité central des parents de la CECM exagère en refusant de siéger à la table de travail du président et à la Coalition pour l'école montréalaise, estime le président de la CECM, Michel Pallascio.

« C'est un geste qui n'est d'aucune commune mesure avec la pertinence d'une rencontre avec le premier ministre », a déclaré hier à La Presse M. Pallascio.

Le Comité central des parents de la CECM devait rencontrer Lucien Bouchard, lundi dernier, dans le cadre des efforts de la Coalition pour l'école montréalaise, qui s'oppose aux coupes de 19,3 millions dans le budget de la CECM annoncées par la ministre Pauline Marois.

Le Comité, qui avait été l'un des instigateurs de cette rencontre, a finalement refusé d'y participer afin de protester contre ce qu'il considère un affront de la part du président de la CECM. Une nouvelle demande a été adressée au bureau du premier ministre afin de remettre à une date ultérieure une rencontre entre M. Bouchard et le Comité des parents.

« Est-ce vraiment venir en aide aux élèves que de se retirer d'une telle rencontre? Se poser la question, c'est y répondre », a déclaré M. Pallascio.

Le Comité central des parents a décidé de quitter la table de travail du président et de la Coalition pour l'école montréalaise, le 20 mai, à la suite de remarques faites par M. Pallascio à l'occasion d'une réunion du Conseil des commissaires du 7 mai dernier. Refusant de se pronon-

cer sur l'intention de la CECM d'engager des fonds publics dans une éventuelle contestation judiciaire des commissions scolaires linguistiques, M. Pallascio avait alors accusé certains membres du Comité de parents de partisanerie politique.

« Nous nous sommes prononcés presque à l'unanimité en faveur de commissions scolaires linguistiques avec garanties confessionnelles. Cela ne concerne pas les allégeances politiques des membres de l'exécutif », a déclaré Lorraine Branche, présidente du Comité central des parents de la CECM.

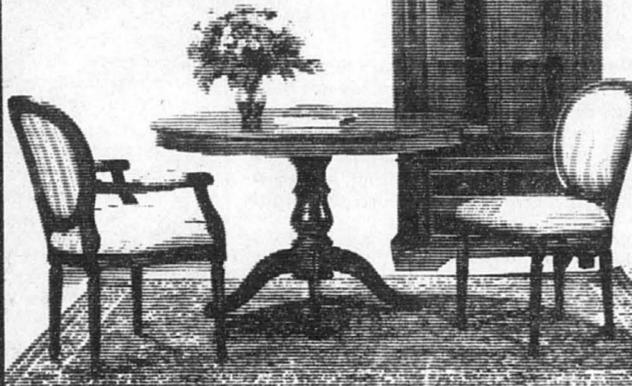
Michel Pallascio ne nie pas avoir fait de semblables allusions. « Lorsque, à la suite de trois propositions du MEMO, deux commissaires-parents font de nouveau la même proposition à quelques semaines d'intervalle, on peut avoir certains doutes », dit-il.

Deux commissaires, Luigi Lapolla et Vincenzo Mercadante, qui sont membres de l'exécutif du Comité des parents, ont également questionné la pertinence de la décision du Comité de quitter les organismes de concertation de la CECM.

Les commissaires de la CECM ont par ailleurs adopté à l'unanimité, hier, une proposition visant à maintenir dans les milieux défavorisés les maternelles cinq ans à plein temps ainsi que les maternelles quatre ans à mi-temps, et d'offrir dans les autres milieux des maternelles cinq ans à plein temps ou à mi-temps, selon la volonté des parents, si le ministère de l'Éducation l'autorise et le finance.

Décoration oblige!

Du grand style pour une toute petite pièce.
Table extensible fini noyer 899 \$.
Vaisselier/vitrine fini noyer 829 \$.
Louis XVI à dossier médaillon fini noyer :
chaise 299 \$, fauteuil 379 \$.



**mariette
clermont**

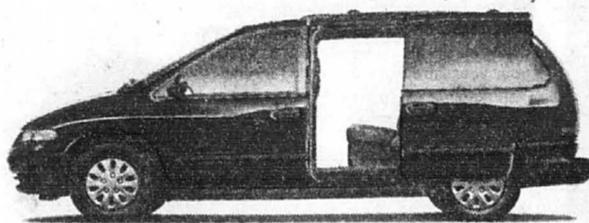
Mariette Clermont vous offre son service de décoration sans frais. Faites appel au talent de ses conseillers qui sauront créer pour vous un décor personnalisé.

MONTRÉAL • 6255, rue Saint-Hubert, 273-7711 2020, rue University, 845-7296
LAVAL • 2300, boul. Le Corbusier, 382-6870



**UNE VENTE
QUI VA CHANGER
VOTRE CONCEPTION DU
PORTE-À-PORTE!**

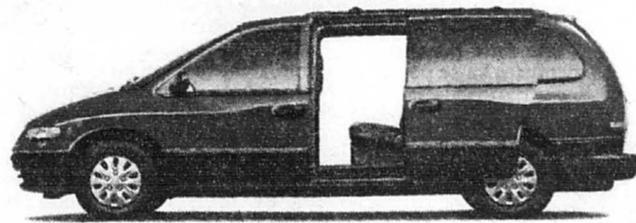
**LA DEUXIÈME PORTE COULISSANTE
SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES!**



Les Dodge Caravan/Plymouth Voyager 1997

238\$** 20 829\$*

PAR MOIS.
LOCATION, TERME DE 30 MOIS.
COMPTANT INITIAL DE 3 039 \$.



Les Dodge Grand Caravan/Plymouth Grand Voyager 1997

248\$** 21 829\$*

PAR MOIS.
LOCATION, TERME DE 30 MOIS.
COMPTANT INITIAL DE 2 638 \$.

L'Ensemble 24 T + GKD comprend : Deux sacs gonflables • Moteur V6 de 3 litres et 150 chevaux
• Porte coulissante côté conducteur • Climatiseur • Transmission automatique • Sièges pour 7 passagers
• Verrous à l'épreuve des enfants • Porte-bagages sur le toit • Et plus encore...

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

750 \$ AUX DIPLÔMÉ(S)

Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.



Programme d'aide pour handicapés physiques
Tous les détails chez le concessionnaire

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER QUELQU'UN DE FIABLE

*Remise du fabricant incluse. Transport (840 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus. **Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Transport (840 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.

REMBOURRAGE
ATELIER BARIBEAU INC.

- Excellent choix de coton et tissus en magasin
- Ebénisterie
- Draperies
- Rotin

SPÉCIAL POUR LES AÎNÉS
SERVICE À DOMICILE GRATUIT

30% à 50% de réduction sur les tissus en magasin.

728-4138
8637, 8e Avenue, Montréal

goineau-bousquet

4 DERNIERS JOURS

INVENTAIRE ET ÉQUIPEMENT
**LES PORTES FERMENT
DEFINITIVEMENT
DIMANCHE LE 8 JUIN**

2121 CURÉ LABELLE BLVD., LAVAL

Maynard's
DEPUIS 1902

BRACELET TENNIS

Total
0.50 carat **588 \$** Prix courant 1176 \$
1 carat **1088 \$** Prix courant 2176 \$
Aussi disponible jusqu'à 4 carats.

LE PARCHEMIN
DEPUIS 1984

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemologique du Canada.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri
Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

Une patiente retardataire offusquée de voir son rendez-vous annulé

MARC THIBODEAU

Évelyne Abitbol n'en croyait pas ses oreilles, lundi, lorsque le Dr Pierre Lacoste, psychiatre avec lequel elle avait rendez-vous, a refusé de la voir en raison de son retard.

« J'étais révoltée. Des centaines de personnes doivent poireauter des heures et des heures dans des salles d'attente, mais lorsqu'une patiente est en retard, ne serait-ce que de dix minutes comme dans mon cas, rien ne va plus », a déclaré hier Mme Abitbol, qui a appelé *La Presse* afin de souligner son indignation.

Cette femme de 45 ans attendait depuis plus d'un mois pour voir le spécialiste en question à cause d'une entorse à la cheville.

Elle affirme avoir tout fait pour ne pas être en retard, se précipitant même hors de son autobus pour prendre un taxi en cours de route en constatant que l'heure du rendez-vous approchait. Arrivée à la clinique Laënnec, à Mont-Royal, où le médecin loue un bureau, elle a réalisé qu'elle avait oublié le billet de consultation préparé par son médecin traitant.

« J'ai dit à la secrétaire que je pouvais appeler à son bureau pour en faire faxer une copie, mais ça n'a rien changé. Elle m'a répété, après avoir consulté le médecin, qu'il ne traitait pas les retardataires », dit Mme Abitbol, qui a alors appelé Paule Labrecque, secrétaire médicale de son médecin traitant, à la rescousse.

« Je n'en revenais pas lorsque j'ai parlé à la secrétaire du Dr Lacoste. Je pensais que c'était une blague. Surtout lorsqu'on pense aux délais que l'on observe couramment dans les salles d'attente des médecins », déclare Mme Labrecque, qui n'a pu convaincre son « homologue » de revoir sa position.

« Le médecin a vraiment fait preuve de mépris à mon égard, d'autant plus qu'il est très rare que je sois en retard », note, en conclusion, Mme Abitbol.

Le médecin

Le Dr Lacoste, qui parle d'un retard de vingt minutes plutôt que de dix, affirme pour sa part n'avoir strictement rien à se reprocher dans cette affaire, puisqu'il exige que ses patients respectent, tout comme lui, les rendez-vous fixés.

« Ça fonctionne dans les deux sens. Je m'organise pour que mes patients soient vus à l'heure prévue et non une heure plus tard. En échange, ceux-ci doivent s'assurer d'être là à temps », note le médecin. Son départ du milieu hospitalier en 1984, ajoute-t-il, était notamment dû au fait qu'il y était impossible de respecter l'horaire prévu.



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Évelyne Abitbol n'en croyait pas ses oreilles lundi lorsqu'un psychiatre a refusé de la voir à la clinique Laënnec parce qu'elle était en retard. « Ça fonctionne dans les deux sens. Je m'organise pour que mes patients soient vus à l'heure prévue et non une heure plus tard. En échange, ceux-ci doivent s'assurer d'être là à temps », a soutenu de son côté le médecin.

« Lorsque le rendez-vous est annulé, on en donne un nouveau au patient et on tente de l'accommoder plus rapidement lorsqu'un autre patient nous avise qu'il ne pourra être présent », conclut le spécialiste. Sa secrétaire a d'ailleurs offert en vain un nouveau rendez-vous à Mme Abitbol.

« Il n'était pas question que j'accepte. J'en avais assez vu, affirme-t-elle. Les médecins doivent comprendre que ce sont des gens qui se trouvent derrière leurs dossiers et non des numéros. »

Un dentiste fraudeur en arrache avec le fisc et l'Ordre des dentistes

ÉRIC CLÉMENT

Un dentiste de Montréal, Pierre Marcotte, qui a fraudé le fisc en se dotant d'un double système comptable, vient d'être condamné à payer une amende de 20 000 \$. Mais la fraude va lui coûter plus cher : il doit rembourser l'impôt éludé, payer une forte pénalité et l'Ordre des dentistes va se pencher sur son cas.

L'enquête menée par Revenu Canada avait révélé le stratagème mis sur pied par Marcotte pour flouer le fisc. Ses revenus professionnels provenant des paiements de ses clients étaient enregistrés soit dans un système comptable « officiel », soit dans un système parallèle.

Seuls les paiements compilés dans le système officiel ont été déclarés au fisc pour les années 1993, 1994 et 1995. Lors d'une perquisition rue Sherbrooke Est, à Montréal, les enquêteurs du ministère ont découvert des revenus non déclarés de 113 196 \$.

Après avoir reconnu le Dr Marcotte coupable, le juge Raynald Bernier, de la cour du Québec, a dit que le dentiste avait reçu « une éducation coûteuse pour l'État » et

que loin d'en être « reconnaissant », il avait mis en oeuvre une fraude visant « à priver le gouvernement de l'argent auquel celui-ci avait droit ».

Commentant la recommandation commune des deux parties, le juge a mentionné que le ministère de la Justice du Canada se montrait « trop clément » en ne recommandant qu'une amende de 20 000 \$. Mais après quelques hésitations, il a condamné le dentiste à payer « immédiatement » son amende de 20 000 \$, à laquelle s'ajoutent les frais de cour, l'impôt éludé de 29 979 \$ et les intérêts et pénalités sur cet impôt dû, ce qui représente 24 000 \$ supplémentaires.

Le Dr Marcotte pourrait faire l'objet d'une sanction de la part de l'Ordre des dentistes. Le bureau de l'Ordre devrait se pencher prochainement sur l'infraction commise par le dentiste pour établir si elle est compatible avec un exercice normal de cette profession qui garantit la protection du public.

Selon le code de déontologie, l'Ordre pourrait suspendre ou limiter les activités du Dr Marcotte, voire le radier.

CLINIQUE Nikon®

Venez rencontrer Monsieur Guy Authier représentant de Nikon Canada le vendredi 6 juin de 14 h à 21 h et samedi de 10 h à 16 h. Samedi, apportez votre appareil Nikon et faites-le vérifier par le Dr Nikon.

Nikon® Ensemble Nuvis 75 ADVANCED **249,99 \$**
 • Appareil léger et compact
 • Objectif 30-60mm F4.5-8.5
 • 3 formats d'images
 Étui film et pile inclus

Nuvis 125 ADVANCED **329,99 \$**
 • Appareil compact à mise au point rapproché
 • Objectif 30-100mm F4.3-9.2 macro
 • Sélection de 3 formats d'images
 Étui et pile inclus

Ensemble F50 **599,99 \$**
 - Avec objectif Nikkor 35-80 mm F4.5-6.8D
 - Vitesse 30 sec. à 1/2000e.
 - Flash automatique intégré TTL
 Courroie, film et pile inclus

Boîtier F70 **699,99 \$**
 - Appareil performant à 3.7 images sec.
 - Fonctions personnalisées
 - Flash incorporé

Boîtier F90x **1 269,99 \$**
 - Appareil de haute performance
 - Test de profondeur de champ
 - Posemètre à lecture matricielle à 8 zones

Objectifs Nikkor **3 249,99 \$**
 Objectif Nikkor AF 80-200 mm F4.5-5.6D **329,99 \$**
 Objectif Nikkor AF70-210 mm F4-5.6D **479,99 \$**
 Objectif Nikkor AF 300 mm F2.8 IF-ED **489,99 \$**
 Flash SB-26 TTL

COOLPIX 100 **689,99 \$**
 - Appareil numérique pour ordinateur portatif
 - Numérise 42 images sur carte PCMCIA intégrée
 - Lentille équivalente à 52mm
 - Flash incorporé
 - Pour Mac et PC
 Étui et logiciel Nikon inclus

Jumelles Nikon®
Egret II 8 x 40CF **139,99 \$**
 - Grossissement de 8 fois
 - Idéal pour l'observation des oiseaux
 Étui inclus

Travelite IV 8 x 23CF **139,99 \$**
 - Grossissement de 8 fois
 - Compactes et légères
 Étui inclus

Lookout IV 10 x 50CF **189,99 \$**
 - Grossissement de 10 fois
 - Idéal pour l'observation le soir
 Étui inclus

HEURES D'OUVERTURE : Du lun. au merc., de 8 h à 18 h • Jeu. et vend., 8 h à 21 h • Le sam. de 9 h à 17 h • Le dim. de 11 h à 17 h.

Valide jusqu'au 19 juin 1997 • Photos peuvent différer

« TOUT POUR LA PHOTO VIDÉO »

L.L. LOZEAU LTÉE BEAUBIEN

6229, rue ST-HUBERT, Mt H2S 2L9 **Tél.: 274-6577**
 Stationnement municipal à l'arrière **1-800-363-3535**

TOUTES LES COMPAGNIES DE TÉLÉPHONE VOUS PROMETTENT DES ÉCONOMIES.

QUE DIRIEZ-VOUS D'UNE COMPAGNIE QUI VOUS PROMET DES PROFITS?

Un sou économisé est un sou gagné. Mais est-ce suffisant pour garder votre entreprise dans la compétition? Salut! Je m'appelle MikeSM de Clearnet. Je suis plus qu'un téléphone cellulaire, qu'un téléavertisseur et qu'une radio de télé-dépêche. Je ne suis pas juste conçu pour vous faire économiser de l'argent, mais pour vous en faire gagner. Voici 5 façons d'y arriver.

1 Plus de productivité pour tous et chacun des usagers de Mike.

Ma radio vous donne instantanément accès à tous vos employés. Plus de temps perdu à essayer de rassembler vos troupes. L'information est partagée immédiatement, les problèmes sont vite résolus. Vous faites désormais partie d'une entreprise plus intelligente qui réagit plus vite. Vos clients sont heureux.

2 Le pouvoir de choisir: 10 ¢/min en télé-dépêche ou 20 ¢/min en cellulaire numérique.

Étude de cas. Vous êtes un entrepreneur en chauffage et en climatisation. Un de vos techniciens à Montréal a un problème d'installation. Votre ingénieur de Toronto détient la solution. Avec Mike, il a le choix. Il peut appeler directement avec la radio. Il peut envoyer des instructions, comme un texte de 140 caractères. Il peut même dessiner la solution et la télécopier; le technicien la recevra avec Mike. Le problème est réglé. Les délais coûteux sont évités. Et votre caisse fait ching-ching.

Je suis aussi un téléphone cellulaire. Utilisez-moi pour appeler vos clients actuels et potentiels, ou vos fournisseurs. Utilisez-moi souvent, car je suis un outil de travail extrêmement productif



3 Le plus vaste territoire de service radio au Canada.

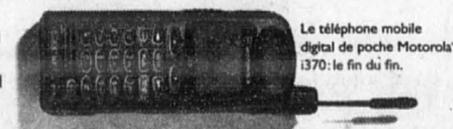
Voici une radio de télé-dépêche comme vous n'en avez jamais vue. Vous pouvez communiquer par radio partout entre Québec et Windsor. Vous communiquez plus facilement avec votre personnel sur la route. C'est comme un gros bureau. On appuie sur un bouton et Montréal parle avec Kingston. Élargissez vos horizons. Vous pouvez m'utiliser comme un téléphone cellulaire ordinaire pour appeler n'importe où dans le monde. Et mes zones d'appel local élargies signifient moins de frais d'interurbains.

4 Une facturation à la seconde, et non plus à la minute.

Avec la facturation à la seconde, vous ne payez que pour le temps d'antenne utilisé, sans arrondir à la minute suivante. Et le temps d'antenne non utilisé est automatiquement mis à la disposition d'autres utilisateurs de Mike dans l'entreprise. Tous mes services sont facturés sur un seul relevé, ce qui vous permet d'analyser vos frais de communication mobile comme jamais auparavant.

5 Une offre impossible à refuser.

Un téléphone cellulaire pour aussi peu que 20 ¢ la minute, une radio de télé-dépêche pour aussi peu que 10 ¢ la minute pour chacun des utilisateurs, plus des tarifs fabuleux pour tous mes services. Pensez à tout ce que vous économiserez. Aaah, économie, encore ce mot. Souvenez-vous que je suis un téléphone mobile qui peut vous faire gagner de l'argent. Et en plus, vous pouvez maintenant me louer à partir de 12 \$ par mois.



Appelez dès maintenant pour une démonstration ou rendez visite à un détaillant Mike près de chez vous.

1-888-CLEARNET
 (1-888-253-2763)

Motorola est une marque de commerce de Motorola, Inc. Clearnet, Mike, la caricature de Mike, Mike-o-Gram, le logo Mike et le 1-888-CLEARNET sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc. ©1997 Clearnet Inc.

NETTOYAGE DE TAPIS

MAISON COMPLETE 5 PIÈCES **69,95 \$**
 SOFA 29,95 \$

Équipement industriel à haute pression
Ultra-Pro Entretien
 Depuis plus de 20 ans
 Travail garanti
324-4877
LAVAGE murs - plafonds - fenêtres - PEINTURE

Pour la fête du Canada, quatre jours de festivités au Vieux-Port

GEORGES LAMON

Serge Savard, qui assume cette année la direction du Comité de la fête du Canada (région du Québec), ne cache pas que cette nouvelle fonction présente « un gros défi » à relever.

« Ce n'était pas dans mes plans, a-t-il dit hier, en conférence de presse, lors du dévoilement de la programmation de ces quatre jours de festivités. Mais après un appel du bureau du premier ministre canadien, il y a deux semaines, c'était extrêmement difficile de refuser. Je vais retrancher quelques matches de golf... »

À son avis, le 130^e anniversaire du Canada, est « un jalon de notre histoire qu'il faut souligner et célébrer dans la joie et la fierté d'être Canadiens ».

Cette année ce sont quatre jours de festivités qui se tiendront du 28 juin au 1^{er} juillet, dans le Vieux-Port, pour marquer l'anniversaire du Canada, sur le même thème que l'an dernier : « Afficher votre sourire ! »

Un long week-end qui, en faisant une large place aux artistes de tout genre, offrira gratuitement aux amateurs de quoi s'en mettre plein la vue et les oreilles. Il faut dire que la liste des artistes invités est impressionnante : Anthony Kavanagh, Offenbach, Lara Fabian, Isabelle Boulay, l'Orchestre Métropolitain, René Brompton Laryea, Rancee Lee et bien d'autres. Tout ce beau monde se produira sur la grande scène du quai Jacques-Cartier. Des spectacles, du cinéma, de l'animation interactive et des jeux seront au menu quotidien. Les fé-



Serge Savard assume cette année la présidence du Comité de la fête du Canada pour la région du Québec.

rus de patrimoine pourront également à loisir, de midi à 19 h 30, découvrir le Canada sur cinq mégascènes thématiques. Le clou de ces festivités aura lieu le 1^{er} juillet : le programme de la journée commencera à 11 h 30 par un concert de l'Artillerie royale canadienne, suivi de cérémonies plus officielles avec prestation de serment par 25 nouveaux Canadiens et le salut vice-royal, pour se terminer par un spectacle de la Compagnie Franche de la Marine et le « Carrousel à pied » de la Gendarmerie royale du Canada.

Si les trois jours de fête l'an dernier ont permis d'accueillir 350 000 visiteurs à deux pas du centre-ville, on espère, avec quatre jours, dépasser ce nombre.

Pour Breen LeBoeuf, du groupe Offenbach, ce n'est pas une question d'allégeance politique que de participer à ces festivités.

« Pour nous ce n'est pas de la politique. On fait de la musique, c'est tout. Il y avait un bon contrat et un gros party comme pour la Saint-Jean-Baptiste, c'est ça qui m'intéresse. Moi je trouve que ça se concilie très bien, être Canadien et Québécois. »

SWISS ARMY

**Offre exceptionnelle
Swiss Army de Birks**

Voici la montre sport Striker II de Swiss Army. Elle est munie d'un bracelet de cuir souple et épais. Birks vous l'offre au prix exceptionnel de 125 \$, jusqu'à épuisement du stock.

Garantie Swiss Army de 3 ans • Gravure sans frais
Certificat de remplacement de la pile gratuit

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARRÉFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 <http://www.birks.com>

PAS DE VACANCES POUR L'ITINÉRAIRE
OBJECTIF : 200 000 \$
CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1997

Refuge des jeunes de Montréal

3767, rue Berri, Montréal (Québec) H2L 4G7 TEL : (514) 849-4221 • No de charité : 12897 2015 RR.

SEARS

Vous ne rêvez pas!

Sears est le n° 1 des ventes d'ensembles* au Canada

Cette semaine, ensemble matelas-sommier à ressorts ensachés à partir de 588\$ 2 pl. ou G 2 pl.

* Les ensembles matelas-sommier de Sears détiennent des records de ventes au Canada, d'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de cette publicité.

588\$
Au choix...
Ensembles à ressorts ensachés, pour lits 2 places ou Grand 2 places.
N°s 71351/9.



688\$
Au choix...
Ensembles à plateau-coussin et ressorts ensachés, pour lits 2 places ou G 2 places.
N°s 71361/9.

DÉJOUEZ LA TPS*
ou, avec la carte Sears,
vous avez jusqu'en 1999[†] pour payer, sans intérêt,
tous les meubles[‡] ens. matelas-sommier, tapis décoratif

Sears déduira un montant équivalent à la TPS du montant total de votre achat. L'offre s'applique seulement à la marchandise des magasins Sears et ne comprend pas les frais de paiements différés, de livraison, de contrat d'entretien ou d'installation.
Payez en 19 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 1999. Les axes et autres frais applicables doivent être payés au moment de l'achat. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldes de nos Centres de liquidation ni aux achats par catalogue. *Sauf meubles de jardin et pour bébé. Sur approbation de votre crédit. Ces deux offres prennent fin le dimanche 8 juin 1997. Renseignez-vous!

**Prix de réclame
en vigueur jusqu'au
dimanche 8 juin 1997**

dans la limite des stocks disponibles. Le choix peut varier d'un magasin à l'autre

06207 Copyright 1997. Sears Canada Inc.

SEARS
Attendez-vous à plus



PHOTO PC

Cette dame a dû recevoir de l'oxygène lors de l'incendie qui a touché, hier, l'hôpital Sunnybrook, à Toronto.

Un incendie fait un mort et sept blessés dans un grand hôpital de Toronto

Presse Canadienne
TORONTO

Un homme âgé est décédé et deux autres patients se trouvaient dans un état critique, hier, après qu'une fumée dense s'échappant d'un matelas en feu eut forcé l'évacuation

de l'un des plus importants hôpitaux de l'Ontario.

La victime, âgée de 72 ans, qui se trouvait dans le service des soins prolongés de l'hôpital Sunnybrook, a été retrouvée sans vie par les pompiers appelés sur les lieux pour maîtriser l'incendie.

Une enquête a été déclenchée et il est possible que ce soit une cigarette qui ait mis le feu au matelas. Un porte-parole de l'hôpital a affirmé que la victime ne fumait pas.

Parmi les sept personnes blessées, deux se trouvent dans un état critique et une autre dans un état

sérieux. Leurs blessures seraient reliées à l'inhalation de fumée.

Une douzaine d'ambulances ont été mandées sur les lieux et 130 des 400 patients furent évacués de l'hôpital. Plusieurs d'entre eux se déplaçaient en fauteuil roulant et les autres ont dû être transportés sur des civières.

Après l'explosion, mortelle, Bécancour sous le choc

Un autre homme succombe à ses blessures

Presse Canadienne
BÉCANCOUR

Au lendemain du drame qui a secoué le village de Saint-Grégoire, l'émotion était à fleur de peau hier. Au cours d'une réunion d'information organisée par la Ville de Bécancour pour venir en aide aux sinistrés, certains employés et propriétaires de l'usine Lemay n'ont pas été capables de retenir leurs larmes, tant ils étaient bouleversés par les conséquences tragiques de ce sinistre.

L'incendie qui a détruit l'usine Lemay, deux maisons à logements, une grange et des hangars, a fait une seconde victime hier. Roger Martel, un employé âgé de 59 ans, qui avait été transporté au Centre des grands brûlés à Montréal, n'a pas survécu à ses blessures.

Le copropriétaire de l'usine, Roch Lemay, âgé de 61 ans, a également péri dans cet accident et neuf autres personnes, toutes des employés de l'usine, ont été blessées. Des neuf blessés, cinq sont toujours hospitalisés à Montréal et à Québec. Leurs blessures sont très graves mais leur état demeure stable.

Il n'en demeure pas moins que les circonstances entourant cet incendie ont laissé plusieurs en état de choc. En observant les décombres fumants de l'usine, les citoyens du village n'ont pas caché leur désolation devant l'ampleur du drame.

« C'est déplorable et difficile de croire que tout cela ait pu arriver. Ça va laisser un énorme vide », s'est exclamé un résident de la localité.

C'est pourquoi la Ville de Bécancour, en collaboration avec la Croix-Rouge, a tenu, hier, au Centre culturel de Saint-Grégoire, une rencontre d'information et d'aide aux sinistrés.

D'ores et déjà, on sait que la Ville, en collaboration avec d'autres organismes, fera tout en son pouvoir pour faciliter la réouverture de l'usine Lemay dans les plus brefs délais afin que les carnets de commandes soient respectés. Mais les propriétaires n'auraient pas encore pris de décision quant à la reconstruction.

De son côté, la Sûreté du Québec poursuit son enquête afin de déterminer la cause de l'incendie, qui a causé pour plus d'un million de dollars de dommages. L'expert-chimiste a d'ailleurs passé la journée à fouiller les décombres. Les chances de pouvoir en tirer des conclusions formelles sont minimes.

« On s'oriente vers un incendie d'origine accidentelle qui aurait été provoqué par l'explosion des poussières de bois », a indiqué l'agent Daniel Lamirande, de la Sûreté du Québec.

La Commission de la santé et sécurité au travail a également entrepris une enquête.

« Ce ne sera pas facile compte tenu de ce qui reste de l'entreprise. Pour l'instant, l'inspecteur en est à faire la cueillette des données », a signalé M. Louis Breault, chargé des communications à la CSST.

Pilule miracle contre la panne

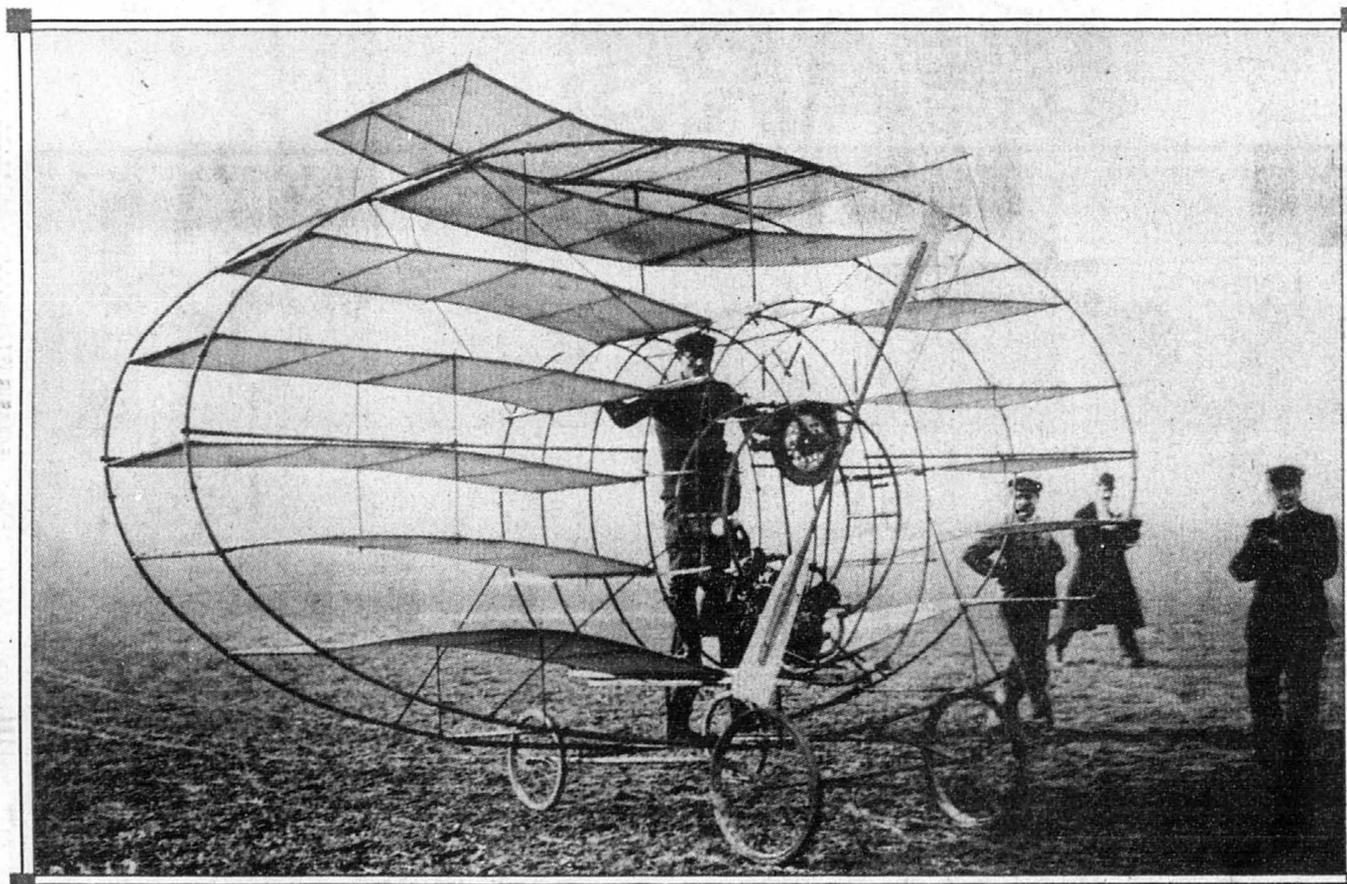
Associated Press
NEW YORK

Le traitement de l'impuissance sexuelle vient de franchir une nouvelle étape avec la découverte par un laboratoire américain d'une pilule « miracle », efficace, facile à utiliser et pratiquement sans effets secondaires.

Baptisée « Viagra », la pilule révolutionnaire a été mise au point par le laboratoire pharmaceutique Pfizer et pourrait être commercialisée sur le marché américain dès l'an prochain.

Paradoxalement, le Viagra a été découvert par hasard : à l'origine, le traitement était supposé favoriser l'afflux du sang au cœur. Mais, lors de tests, des chercheurs de Pfizer se sont aperçus avec surprise qu'il agissait surtout sur... la virilité, grâce à son effet sur une enzyme, baptisée PD-5, essentiellement présente dans le pénis.

Les chercheurs de Pfizer ont fait apparaître l'efficacité du Viagra dans plusieurs études cliniques. Des travaux ont ainsi montré que le médicament permettait de vaincre les pannes sexuelles dans 87 % des cas.



Prenez l'air à votre manière



Vous souhaitez disposer d'un véhicule personnalisé qui pourra vous faire voir du pays ? Alors adoptez la carte en or MasterCard^{MD} AIR MILES^{MD} de la Banque de Montréal. C'est la seule carte en or qui vous permet d'opter pour le Programme d'assurance-maladie hors pays tout en vous accordant des milles de voyage AIR MILES chaque fois que vous l'utilisez pour régler un achat*.



Si vous avez déjà fait l'achat d'une assurance-maladie hors pays, vous savez qu'il peut vous en coûter jusqu'à 100 \$ pour vous protéger, vous et les vôtres, au cours d'un seul voyage. Avec la carte en or MasterCard AIR MILES de la Banque de Montréal, lorsque vous choisissez l'option Assurance-maladie hors pays, vous et votre conjoint (si vous êtes âgés de moins de 65 ans) et vos enfants à charge êtes couverts par l'assurance-maladie, l'assurance sur les bagages et l'assurance annulation de voyage dont vous avez besoin, peu importe la fréquence de vos déplacements**. Pourquoi ne pas opter pour une carte en or qui vous convient et qui vous aide à faire du chemin ?

La carte en or MasterCard AIR MILES de la Banque de Montréal. Toute en or. Toute en avantages. Toute à votre avantage.

Appelez dès maintenant pour personnaliser la vôtre.

1 888 534-8394

Ou faites-en la demande en ligne au <http://www.bmo.com/mastercard>
(Disponible en français à compter de juin 1997)

 Banque de Montréal